

Stage DA3

2007-2008

**Parc périurbain de la commune d'Artigues-près-Bordeaux (33):
mise en valeur et réaménagement.**



Vue aérienne du parc d'Artigues près Bordeaux

Savourey Catherine

CHIOROZAS Emeline

35 allée Ferdinand de Lesseps
37200 TOURS
Tel : 02 47 36 14 52

Mise en valeur et réaménagement d'un parc périurbain dans la commune d'Artigues-près-Bordeaux (33)



Tutrice : Catherine Savourey.

Remerciements :

Je remercie les personnes m'ayant accordées de leur temps et ainsi des aides précieuses.

- Catherine Savourey ma tutrice, professeur au département aménagement de l'Ecole Polytech'Tours.
- Madame Françoise Degans du service de l'urbanisme de la Mairie d'Artigues-près-Bordeaux.
- Le personnel des centres de loisirs de la commune d'Artigues-près-Bordeaux.
- Le personnel de l'espace intergénérationnel présent dans la piscine de Bègles.
- Et pour finir, les artiguais qui ont répondu aimablement à mes questions.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
<i>I. Une ville dynamique et attractive récente.....</i>	<i>8</i>
1. Situation géographique.....	8
2. Historique.....	9
3. Occupation de l'espace.....	10
• Les nombreux lotissements issus de vastes domaines viticoles et agricoles.....	10
• Les grands équipements déterminant les pôles attractifs	10
• Les parcs acquis plus tardivement par la commune	10
• Le réseau routier structure la commune.....	11
4. La population artiguisienne.....	11
• L'évolution démographique en corrélation avec l'évolution de la commune:	11
• Les habitants d'Artigues-près-Bordeaux :	13
5. Les équipements de la commune :	14
• Equipements culturels :.....	15
• Equipements sportifs :.....	16
• Centres de Loisirs :	18
6. Une vision sectorielle du territoire :	18
• Axes routiers : indispensables mais réelles frontières.....	18
• La localisation des activités renforce la fragmentation du territoire de la commune.....	20
7. La communauté urbaine de bordeaux (CUB) et son PLU.....	23
Bilan dégageant les premières nécessités et les premiers enjeux relatifs à la commune auxquels le parc serait apte à répondre.....	24
<i>II. Diagnostic de la zone d'étude : le parc de la mairie.....</i>	<i>25</i>
1. Présentation du cadre environnant et de ces relations avec le parc.....	26
• Les entités administratives, commerciales culturelles et de loisirs à proximité du parc.....	28
• Les parcs environnants et leurs spécificité.....	29
2. Analyse générale de la flore et la faune du parc :	32
• Essences végétales présentes dans le parc :	32
• Faune présente :.....	34

• Les massifs floraux :	35
3. Occupation actuelle de la zone d'étude :	36
• La zone boisée : espace naturel protégé représentant 90% de la zone d'étude	36
• Le parcours de santé élément fort du parc	36
• Le bâti concentré en haut du parc représente 10% du parc	38
• La zone goudronnée laissée à l'abandon	38
4. Gestion et entretien du parc effectués par la municipalité	40
5. Usages et fréquentation du parc	41
• Sports	41
• Mariages	42
• Manifestations culturelles	43
• Services	43
• Promenade	43
• Fréquentation variable	46
• Usages attendus par les artiguais	46
6. L'accessibilité du parc	46
• Les entrées du parc le rendent facilement accessible	47
• Le réseau de bus desservant le parc	47
• Les routes menant au parc	48
• Les parkings	48
Bilan dégageant les nécessités d'intervenir sur ce périmètre et nouveaux enjeux définis après cette étude.....	49
<i>III. Aménagements proposés.</i>	<i>50</i>
1. Revalorisation de la zone naturelle grâce à des artifices.....	52
2. Création d'espaces de détente.....	55
3. Réalisation de lieux de rassemblement et de convivialité.	61
4. Améliorations des sentiers présents.....	64
5. Estimation du budget.....	68
CONCLUSION.....	69
Bibliographie.....	70

Introduction

Le regard que nous portons aujourd'hui sur la ville a changé. Ainsi, nous considérons de plus en plus qu'elle ne doit pas seulement être le résultat des travaux d'architectes et de constructeurs qui en définissent sa structure, son évolution mais également l'œuvre de ces habitants qui la fréquentent.

En effet, la ville appartient aux personnes qui en arpentent les rues et la connaissent. C'est pourquoi nous pouvons estimer qu'il est important qu'elles se l'approprient et qu'elles aient la possibilité d'intervenir, non pas dans l'édification même de celle-ci, mais dans son image, son identité. Cette identité peut être initiée par une architecture particulière comme c'est le cas pour la ville d'Artigues-près-Bordeaux, dans laquelle j'ai choisi de travailler, où certains bâtiments se détachent visuellement de l'ensemble de la ville et sont caractéristiques de celle-ci. Toute fois, cela ne suffit pas à créer une véritable identité. Pour cela il est nécessaire d'envisager une implication des habitants de cette ville en leur offrant l'occasion de s'y exprimer sous diverses formes.

Ce n'est pas chose facile certes, mais certains lieux peuvent être adaptés à cette démarche.

Je pense notamment aux espaces verts qui semblent être des endroits particulièrement appréciés et sollicités par les habitants mais aussi appropriés, à travers l'importance qu'ils peuvent avoir au sein d'une ville, à accueillir des initiatives individuelles ou collectives.

Ces derniers ont un rôle de « poumon » vert, de lieux de détente et de lien avec la nature. Ils contribuent à l'image de la ville, à son ambiance, sa qualité de vie et sa convivialité. Ils participent également au maintien de la biodiversité des espèces végétales et animales.

C'est pourquoi il n'est pas surprenant qu'ils se soient développés ces 30 dernières années.

Ainsi, depuis les années 70, nous pouvons constater une montée des préoccupations écologiques que ce soit au sein de la population ou en politique avec une volonté de s'impliquer en faveur de l'environnement, en témoigne la création du ministère de l'Environnement en 1971. Concrètement cela va se traduire notamment par des directives visant à augmenter le nombre d'espaces verts dans les villes. Ainsi, à titre d'exemple, la municipalité parisienne avait fixé comme objectif que tout parisien dispose en 2007 d'un espace vert à – de 300m de chez lui.

En ce qui concerne la commune d'Artigues-près-Bordeaux, elle est « victime » de l'étalement urbain de Bordeaux et voit par conséquent ses surfaces agricoles, viticoles et ses espaces verts diminuer au profit de zones résidentielles.

C'est pourquoi, il y a une nécessité de préserver, de cette urbanisation, les grandes surfaces naturelles encore présentes et d'envisager la mise en valeur de ces espaces verts qui représentent de véritables atouts pour la commune.

Parmi eux, le parc de la mairie situé au centre de la ville détient un fort potentiel grâce à sa grande taille et sa situation géographique et pourrait remplir par conséquent les mêmes rôles que ceux définis précédemment, c'est-à-dire ceux attendus au sein des grandes villes.

Afin de répondre au mieux à cet objectif, je proposerai dans un premier temps une présentation d'Artigues-près-Bordeaux visant à montrer la nécessité d'un tel projet dans cette commune puis dans un deuxième temps, je justifierai avec précision le choix du lieu et enfin, dans un troisième temps j'exposerai les aménagements envisagés.

I. Une ville dynamique et attractive récente.

1. Situation géographique.



Figure 1 Situation d'Artigues en France
Réalisée sur Autocad. Fond de carte issu du site Wikipédia.org

La commune d'Artigues-près-Bordeaux est située dans le Sud d'Ouest de la France, dans la région Aquitaine et plus précisément en Gironde sur la rive droite de la Garonne.

Artigues-près-Bordeaux appartient à la Communauté urbaine de Bordeaux. Cette ville est située à 7km de Bordeaux et est accolée aux communes de Cenon, Lormont et Floirac qui appartiennent également à la CUB.

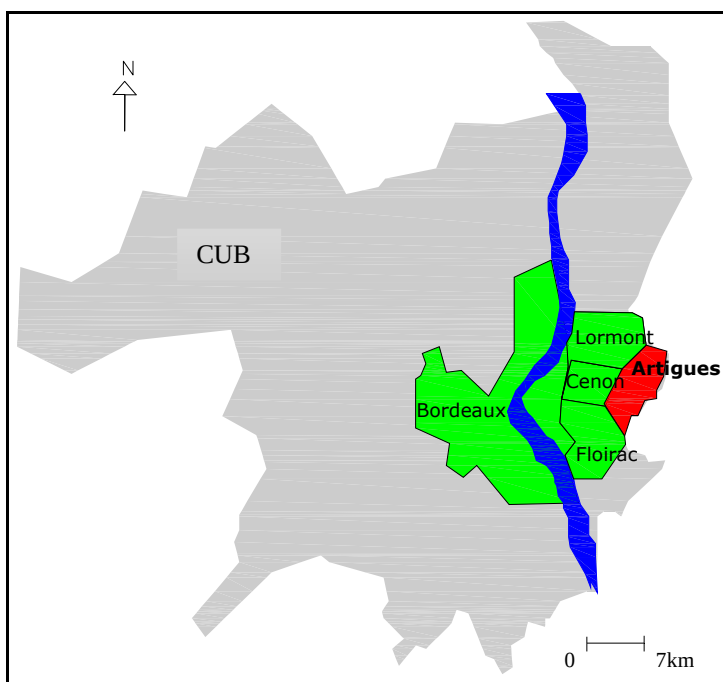


Figure 2 Situation d'Artigues dans la communauté urbaine de Bordeaux
Réaliser sur Autocad fond de carte issu du site Wikipédia.org

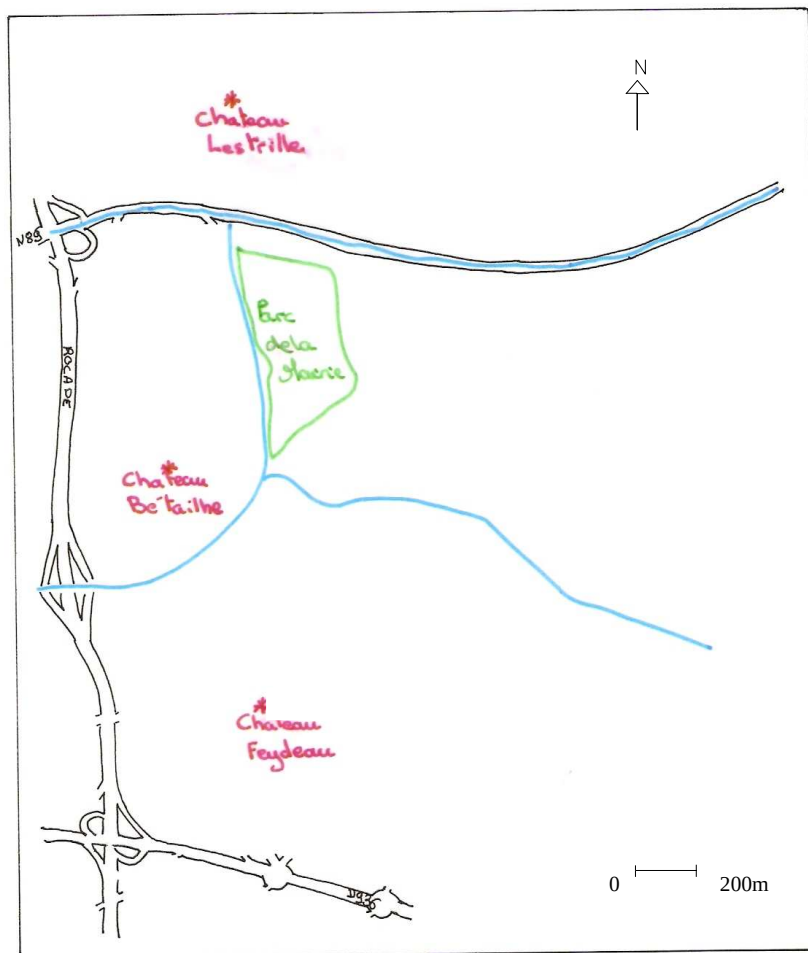
2. Historique.

Les terres constituant cette commune ont été obtenues suite à des grands défrichements. D'où l'appellation Artigues-près-Bordeaux qui étymologiquement vient de « artigua » signifiant défricher.

Au cours du XVIème et XVIIème siècle des familles nobles s'installèrent dans un premier temps sur des propriétés ecclésiastiques. Ces biens furent ensuite repris par la bourgeoisie au cours du XIV et du début du XXème siècle.

Ainsi nous pouvions dénombrer au total, dix premiers domaines occupant environ 500 ha, soit la majeure partie de la superficie communale. Parmi elles, le château Bétailhe faisant 110hectares et situé en contre bas du parc accolé au cimetière communal.

Cette structure foncière est un élément fondamental pour comprendre l'occupation actuelle de l'espace à Artigues-près-Bordeaux. Nous pouvons par exemple constater que les différents quartiers d'Artigues en vigueur aujourd'hui ont été constitués en prenant comme point central les châteaux de la ville.



- Grands axes routiers
- limites des quartiers
- * Châteaux

Figure 3 Artigues et ses quartiers.
Réalisation personnelle. Fond de carte source PLU de la CUB.

3. Occupation de l'espace.

L'espace a été organisé par étapes avec la création successive de divers pôles qui sont aujourd'hui responsables de la sectorisation du territoire. Nous pouvons noter parmi eux une zone industrielle, une plate forme d'équipements. Ces grands projets ont été lancés par la Communauté Urbaine de Bordeaux dont Artigues comme de nombreuses communes environnantes fait partie.

- **Les nombreux lotissements issus de grands domaines viticoles et agricoles.**

Entre 1970 et 1980, ces domaines se lotissent en raison des partages au moment des successions, de la faible rentabilité des terres viticoles et herbagères, de la pression des promoteurs, de la forte demande des habitants de l'agglomération et d'un certain laisser-faire, faute d'une vision à long terme, des municipalités de l'époque.

- **Les grands équipements déterminant les pôles attractifs de la ville.**

L'appartenance à la Communauté Urbaine de Bordeaux, la CUB, s'est traduite par l'implantation à Artigues-près-Bordeaux de quelques grands équipements, très structurants, utiles aux communes proches, surtout Cenon, mais aussi à l'ensemble de l'agglomération.

Ainsi nous pouvons retrouver une plate forme d'activités sportives nommée la Blancherie située à la limite des communes Artigues et Cenon, qui comprend notamment des terrains de football et une des rares piscines de la rive droite.

Touchant cet équipement sportif se trouve la zone industrielle d'Artigues nommée également la Blancherie.

Pour des raisons pratiques évidentes, le schéma directeur de la CUB prévoyait la création de zones industrielles (ZI) à proximité du passage de la rocade qui devait ceinturer complètement l'agglomération.

Sur la rive droite une seule ZI avait été prévue et fut installée à Artigues-près-Bordeaux.

Placée légèrement en arrière de la future rocade,

bordée par le ruisseau Fontaudin, elle comptait une trentaine lots.

Ces équipements (piscines, terrains de sport et ZI) ont été construits sur Artigues faute d'espace sur Cenon. En effet, il avait été jugé préférable de les placer sur les terrains disponibles sur la commune voisine.



Photo 1 zone industrielle

Source site officiel de la ville d'Artigues.

- **Les parcs acquis plus tardivement par la commune.**

Plus tardivement, la CUB à la recherche de nouveaux espaces pour des nécropoles, choisit d'ouvrir un parc cimetière intercommunal, en bordure de la RN 89, prenant ainsi possession d'une part importante du domaine Barrière de 100hectares.

La propriété de La Prairie (30 ha) en plein cœur de la commune sur laquelle je souhaite proposer des aménagements, a été achetée en dernier lieu par la CUB qui l'a ensuite rétrocédée à la ville, laquelle y a installé la mairie.

- **Le réseau routier structure la commune.**

Le réseau routier qui dessert Artigues-près-Bordeaux est également un élément important de la structuration de l'espace. En effet celui-ci est très contraignant à l'échelle communale car il a tendance à sectoriser la commune mais il garantit d'autre part une liaison avec les communes voisines et un accès aux grands axes routiers.

Jusqu'aux années 1990, la commune possédait deux grandes artères conduisant au centre de Bordeaux : la RN 89 principalement et la RD 936. L'intensification de la circulation sur la RN 89 a nécessité la transformation de son tracé.

Toute l'implantation des activités en a été modifiée. C'est cependant l'ouverture de la rocade de la rive droite qui imprime son influence sur les déplacements dans la commune. La rocade était inscrite dans le schéma directeur de l'agglomération dès les années 1960, mais la portion de la rive droite n'a vu le jour que dans le courant des années 1990. Le tracé emprunte le lit d'un affluent du Gua, ce qui fait que la rocade est invisible pour les riverains de la commune car elle se place en moyenne 10 m plus bas. Il y a donc aucun impact visuel.

De plus, trois échangeurs constituent autant d'ouverture sur le territoire communal : les deux plus importants correspondent à l'intersection de la rocade avec la RD 936 et la RN 89, un troisième placé entre eux dessert la zone industrielle mais facilite aussi les relations entre Cenon et Artigues-près-Bordeaux.

Le réseau routier a donc influencé la disposition des activités, l'utilisation de l'espace au sein de la commune d'Artigues et par conséquent le fonctionnement de celle-ci en donnant notamment l'opportunité aux espaces verts d'acquérir de l'importance. Ainsi, ils se doivent certes d'être, de part leur nature, des lieux de vie et de relations sociales essentiels mais également, au vu de la polarisation de la ville accentuée par les deux grands axes routiers séparant la commune en deux, un élément fondamental de cohésion du territoire communal en jouant le rôle de lien entre ces pôles. Cela s'avère particulièrement concevable pour le parc de la Prairie, appelé de nos jours parc de la mairie, grâce à sa situation géographique stratégique : il se trouve approximativement au centre de la commune.

4. La population artiguaise.

- **L'évolution démographique en corrélation avec l'évolution de la commune:**

Une croissance progressive dans la première moitié du XIXème siècle :

Au XIXème siècle, Artigues-près-Bordeaux comptait moins de 500 habitants, au recensement de 1962 moins de 800 habitants et à celui de 2005: 6 250 habitants.

Nous pouvons donc constater qu'en quarante ans, la commune a multiplié par plus de neuf sa population, ce qui constitue un des taux de croissance parmi les plus élevés de l'agglomération.

Cette augmentation rapide de la population artiguaise s'est accompagnée d'une métamorphose de la commune qui était il y a un demi siècle une commune agricole vivant au rythme des activités agricoles notamment des travaux viticoles et qui est devenue aujourd'hui une banlieue urbaine comportant un habitat de type pavillonnaire et des zones d'activités.

Cette transformation s'accompagne naturellement de nouvelles exigences de la population qui recherche alors, avant tout, une école primaire et une mairie misent en place seulement au milieu du XIXème siècle mais aussi des lieux de loisirs, de détente, ou encore des équipements sportifs mais ces derniers seront installés plus tardivement.

Ceci explique en partie qu'Artigues-près-Bordeaux n'était pas encore une commune attractive comme le montre le solde migratoire qui était alors positif mais insignifiant. Il ne faut toute fois pas oublier que se posait également le problème des moyens de transports qui imposait aux gens d'habiter le plus proche possible de leur lieu de travail or, les emplois étaient concentrés essentiellement sur Bordeaux.

Une forte croissance démographique à partir des années 70 :

Il a fallu attendre la période entre 1968-1975 avec l'utilisation massive de la voiture pour noter une nette progression du solde migratoire qui témoigne de l'entrée de la commune dans le mouvement de croissance des espaces proches d'une grande ville. Par la suite, entre 1975-1990 nous pouvons constater que l'étalement urbain de la métropole bordelaise atteint Artigues. La commune enregistre par conséquent une poussée démographique exceptionnelle s'accompagnant de la mise en lotissement des grands domaines tel que le domaine de Lestrille au nord de la commune. La très forte demande de logements a nourri l'offre de terrains, les promoteurs n'ayant aucun mal à convaincre les propriétaires de lotir progressivement leurs terres. A ce mouvement migratoire s'ajoutait un solde naturel plus favorable en raison de l'arrivée de jeunes ménages ce qui explique cette haute croissance démographique.

De nos jours, une tendance au ralentissement de la croissance démographique :

Cependant, nous pouvons remarquer que cette croissance démographique se ralentie depuis une vingtaine d'années.

En effet, durant les années 1990, Artigues-près-Bordeaux a gagné un peu moins de 500 habitants seulement. Et désormais, le solde naturel joue un rôle aussi déterminant que les courants migratoires pour expliquer la croissance ; plus par le petit nombre de décès que par le taux de natalité qui est inférieur à la moyenne nationale. L'apport de 275 habitants supplémentaires lors du recensement de 2005 confirme ce changement de rythme.

De plus, la raréfaction des grandes superficies à bâtir justifie la fin des taux de croissance élevés. Il est possible également que le vieillissement de la population réduise nettement le solde naturel et par conséquent la croissance démographique.



*Photo 2 maquette de logements à proximité du parc.
Source site officiel de la ville d'Artigues.*

Les programmes immobiliers en cours doivent répondre en urgence au manque criant de logements « sociaux ». La politique de la commune depuis quelques années est de répondre à l'arrivée de population provenant des communes avoisinantes ainsi, plusieurs projets de logements ont été lancés. Parmi eux, la

résidence Bétailhe, au cœur de la commune, sur d'anciens terrains de loisirs offrent, depuis peu, des appartements en location et améliorent la situation d'Artigues-près-Bordeaux au regard de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Un deuxième programme d'appartements locatifs débute (2008) sur l'avenue de l'Eglise romane.

Bien que la construction de nouveaux logements se fait au détriment d'espace libre ou de terrains de loisirs ; elle n'empiète pas sur les zones naturelles. En effet, la commune souhaite préservée au maximum ses espaces comme en témoigne le parc avec sa zone boisée qui n'a fait l'objet d'aucune réduction depuis des dizaines d'années.

- **Les habitants d'Artigues-près-Bordeaux :**

Une pyramide des âges caractéristique:

Le profil de la pyramide des âges à Artigues-près-Bordeaux est largement conditionné par la venue de milliers de nouveaux venus entre 1975 et 1990. Par rapport à la moyenne nationale, il s'agit d'une commune « jeune », au sens où on compte environ 10% de personnes âgées alors que la tranche de 0 à 19 ans représente plus du quart de la population. Toutefois, en raison du ralentissement du solde migratoire et de la modestie du solde naturel que nous avons abordé précédemment, cette population a tendance à vieillir.

Cela s'observe chez les moins de 19 ans dont la part s'est un peu réduite au recensement de 2005, chez les plus de 60 ans où le pourcentage est en légère hausse. Surtout, plus de 35% des adultes ont entre 40 et 59 ans ce qui va mécaniquement se traduire par une croissance du nombre des plus de 60 ans. La part des retraités est déjà en hausse entre 1999 et 2005. Seule la catégorie des jeunes adultes est stable, mais c'est en son sein que les mouvements sont les plus forts : départ de jeunes d'Artigues-près-Bordeaux en relation avec leur recherche d'emploi, arrivée de nouveaux accédants à la propriété.

Au vue de ces constatations, il est important pour mon projet de prendre en considération à la fois les besoins de cette partie jeune et importante de la population artiguisaise mais aussi de la part croissante des personnes de plus de 60 ans.

Stabilité de la population:

Au cours des dernières années (recensement de 2005), 75% des habitants d'Artigues-près-Bordeaux n'ont pas changé de résidence. Cette donnée témoigne de l'enracinement des nouveaux venus. Ceux qui sont arrivés depuis 1999, proviennent de l'Aquitaine, principalement de l'agglomération de Bordeaux. Seuls 5% arrivent d'une autre région française ou de l'étranger.

Cette très grande stabilité est à mettre en corrélation avec le fort taux d'activité tant chez les hommes que chez les femmes et le faible taux de chômage, 8,7% en 2005, soit moins que la moyenne nationale et beaucoup moins que dans les communes voisines de la CUB ce qui suppose que l'utilisation des espaces publics tel que le parc de la Mairie voit sa fréquentation plus importante en fin d'après midi et durant le weekend. Cependant, sur environ 3300 actifs en 2005, seuls entre 10 et 15% travaillent sur leur commune de résidence. Tous les autres doivent se déplacer pour leur travail vers les autres communes de l'agglomération bordelaise.

Utilisation des divers transports:

Bien qu'Artigues-près-Bordeaux ne soit pas desservi par le tramway, il est désormais possible de l'utiliser et cela concerne tous les actifs qui travaillent dans le centre de Bordeaux. Il est trop tôt pour mesurer l'éventuel impact de l'arrivée du tramway sur la rive droite. En

attendant, Artigues-près-Bordeaux demeure une commune où l'usage de la voiture est la règle, tant pour le travail que pour les loisirs. L'enquête de 1999 précise que 90% des habitants se déplaçaient en voiture et moins de 200 optaient pour les transports en commun. Si les lignes de bus de la CUB desservent la commune et assurent la jonction vers les stations du tramway, ils sont peu empruntés. Ceci peut expliquer le comportement des artiguais vis-à-vis des services mis à leur disposition sur la commune.

En effet ces derniers n'hésitent pas à prendre leurs véhicules pour fréquenter les parcs ou les équipements sportifs tels que la patinoire de Bordeaux.

Types de logements :

Comme la venue à Artigues a été conditionnée par la possibilité de devenir propriétaire d'un habitat pavillonnaire, on ne sera pas étonné d'apprendre que 95% des résidences principales sont des maisons pour moins de 5% d'appartements. Toutefois, le pourcentage de locataire est un peu plus élevé, 15%, et même en forte progression avec la construction de logements sociaux ces dernières années. La dominante demeure pourtant un habitat pavillonnaire dont on



est propriétaire dans plus de 80% des cas.

Le plus souvent cet habitat comporte un jardin la population n'est donc pas à la recherche de nature à proprement parlé, d'espaces verts communaux simples mais plutôt d'équipements spéciaux tels que des jeux pour enfants, des terrains de sport, des parcours sportifs ou encore des animations culturelles notamment en relation avec la nature.

photo 3 quartier résidentiel.

Source personnelle.

La vie associative :

La vie associative est forte, notamment dans le domaine des activités sportives et artistiques en relation avec la jeunesse de la population. Pour satisfaire les demandes de ces associations, la commune a multiplié les infrastructures. Les équipements sportifs sont installés sur l'ancien domaine de la Prairie dans le parc qui entoure aujourd'hui la Mairie. Profitant, du lotissement des autres grands domaines, la municipalité a acquis plusieurs anciens châteaux pour y installer les activités associatives suivant une certaine spécialisation : le château Feydeau est dédié aux Arts (musique, danse,...) celui de Bétailhe aux manifestations y compris privées et celui de Lestrille permet d'organiser des expositions et d'offrir des locaux aux associations. De plus certaines manifestations culturelles peuvent se faire dans les locaux de la Maison de la Promotion Sociale. Enfin, une médiathèque dont l'architecture est ultramoderne, a ouvert récemment ses portes, non loin de l'église romane Saint-Seurin.

La ville offre une diversité importante de loisirs qui est très appréciée non seulement des artiguais mais aussi des communes voisines. Les aménagements que j'envisagerais ne chercheront donc pas à combler un manque en matière d'équipements culturels ou sportifs. Cependant nous pouvons remarquer que ces associations utilisent très peu le parc que ce soit en tant que lieu d'exposition, de création ou d'inspiration donc il serait intéressant de mettre ce dernier à contribution pour mettre en valeur le travail effectué par ces associations.

5. Les équipements de la commune :

Voici la répartition géographique des équipements culturels, des équipements en matière de loisirs et des équipements sportifs au sein de la commune.

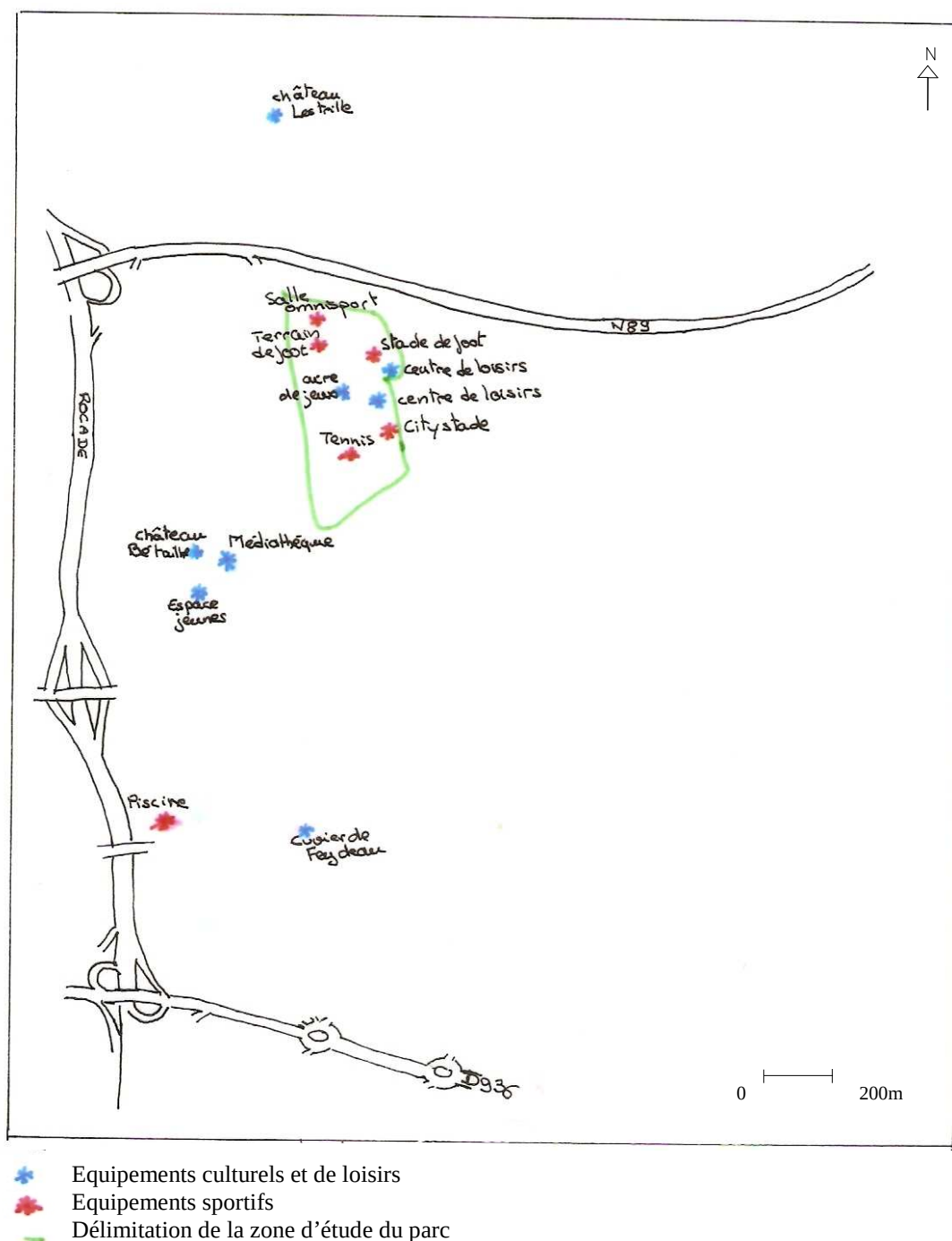


Figure 4 Equipements culturels, de loisirs et sportifs de la commune Artigues près Bordeaux.
Réalisation personnelle. Fond de carte issu du journal d'Artigues.

• Equipements culturels :



Photo 4 Château Feydeau
Source site officiel de la ville d'Artigues.

L'équipement culturel concernent les infrastructures énoncées précédemment avec tout d'abord les différents châteaux qui ont été véritablement reconvertis à fin d'accueillir les associations telles que la peinture sur porcelaine, des expositions ou encore des spectacles de danse de compagnies

relativement connues. Ce sont des pôles attractifs lors des manifestations culturelles mais aussi en ce qui concerne le château Feydeau par exemple pour les cours de musique et de danse qui sont rassemblés en ce lieu il y a une dizaine d'années.

La médiathèque Gabriel Mistral créée en 2002 compte environ 3000 adhérents. Elle consacre une grande partie de ses espaces publics à des fonctions d'échange, d'animation et de formation. Ce lieu de vie, pour les petits, les adultes et les seniors, est un véritable « lien social » autour de la culture et du savoir. Par la mise à disposition en plus de livres, CD ou DVD, l'accès aux nouveaux supports et aux nouvelles technologies, permettent à la médiathèque d'être un lieu de proximité où se conjuguent toutes les formes de connaissances.



*Photo 5 Médiathèque de jour et de nuit
Source site officiel de la ville d'Artigues.*

C'est un édifice remarquable par son architecture, comme le montre les photos ci-jointes, a suscité des controverses notamment à cause de sa proximité à une église romane magnifiquement conservée.

Ce contraste, contrairement à ce que certains auraient pu penser, met véritablement en valeur les deux constructions et crée un lieu reconnaissable faisant parti de l'identité que la commune se fabrique petit à petit.

Il est intéressant de noter que ce développement de la culture et des pratiques artistiques datent tout au plus d'une quinzaine d'années avec l'arrivée d'une maire qui a choisi de mettre en place une politique prenant en compte à la fois la croissance démographique et la jeunesse de la population mais aussi les nouvelles exigences induites par la transformation d'Artigues en une véritable commune périurbaine et non plus agricole.

- **Equipements sportifs :**

La commune compte de nombreux et divers équipements en matière de sport: une piscine, 7 terrains de tennis dont 2 couverts, 2 terrains de foot, une salle omnisport ces infrastructures ne sont accessibles que pour les membres d'un club sportif elles ne sont donc pas en libre accès; seul un nouveau terrain, le city stade, pouvant servir au foot, au hand-ball ou au basket situé à l'ouest du parc datant de 2005 est accessible par tous et à toute heure. Ce qui explique que ce dernier soit très fréquenté notamment en fin d'après midi (après l'école), le week-end et en période de vacances scolaires.



*Photo 6 Terrains de tennis.
Source personnelle.*

Il existe également un terrain de pétanque faisant le bonheur des personnes du 3^{ème} âge et de quelques jeunes adultes qui voit sa fréquentation augmentée d'années en années. Ceci est à mettre en corrélation avec d'une part l'augmentation de la population ayant plus de 60ans et d'autre part, l'envie pour cette partie de la population de rencontrer ces compères dans un cadre agréable et de partager avec eux un loisir dans le calme et la bonne humeur.



*photo 7 Terrain de pétanque un samedi en fin d'après-midi.
Source personnelle.*

Nous pouvons donc constater que les besoins en matière de sports sont relativement bien comblés.

Cette analyse me permet de déduire que mon projet ne doit donc pas s'orienter dans cette direction.

- **Centres de Loisirs :**



La commune accorde depuis quelques années une importance primordiale à la mise en place de 3 centres de loisirs pour que les enfants, puissent quelques soient leur âges, avoir accès à des structures d'animations mais également d'aide pour par exemple la recherche d'un travail d'été.

*Photo 8 espace jeune Château Bétaihle
Source site officiel d'Artigues*

6. Une vision sectorielle du territoire :

La structure foncière antérieure est indispensable pour nous permettre de comprendre l'état actuel de l'organisation du territoire artiguais, comme nous avons pu le voir avec la constitution des quartiers par exemple et l'importance accorder à ces anciens châteaux devenus aujourd'hui des véritables pôles d'attraction notamment en termes de loisirs. Cependant ces héritages renforcent une vision sectorielle du territoire et non globale. De plus, ni l'appartenance à la Communauté urbaine de Bordeaux, ni les stratégies municipales récentes n'ont permis de donner à la commune d'Artigues-près-Bordeaux une véritable identité.

- **Axes routiers: indispensables aux échanges mais réelles frontières.**

La rocade de la rive droite et ses échangeurs facilitent l'ouverture d'Artigues-près-Bordeaux sur l'agglomération et contribue à l'installation des nouvelles activités, elle est donc indispensable notamment pour les nombreux artiguais travaillant sur Bordeaux. Mais elle constitue à l'échelle de la commune un fossé entre Artigues-près-Bordeaux et les communes voisines de Cenon et Lormont. Le terme de fossé recouvrant aussi bien la réalité physique que l'effet de barrière joué par la circulation intense sur cette artère majeure. De même, la voie rapide à deux fois deux voies entre Bordeaux et Libourne (la nationale 89) coupe le territoire d'Artigues-près-Bordeaux en 2 morceaux, une partie de la commune n'étant joignable qu'en seulement deux passages. De plus, le lotissement sur l'ancien domaine du château de Lestrille semble dans la continuité de l'urbanisation de Lormont, tandis que de l'autre côté du parc cimetière l'habitat pavillonnaire apparaît dans la continuité de l'urbanisation d'Yvrac.

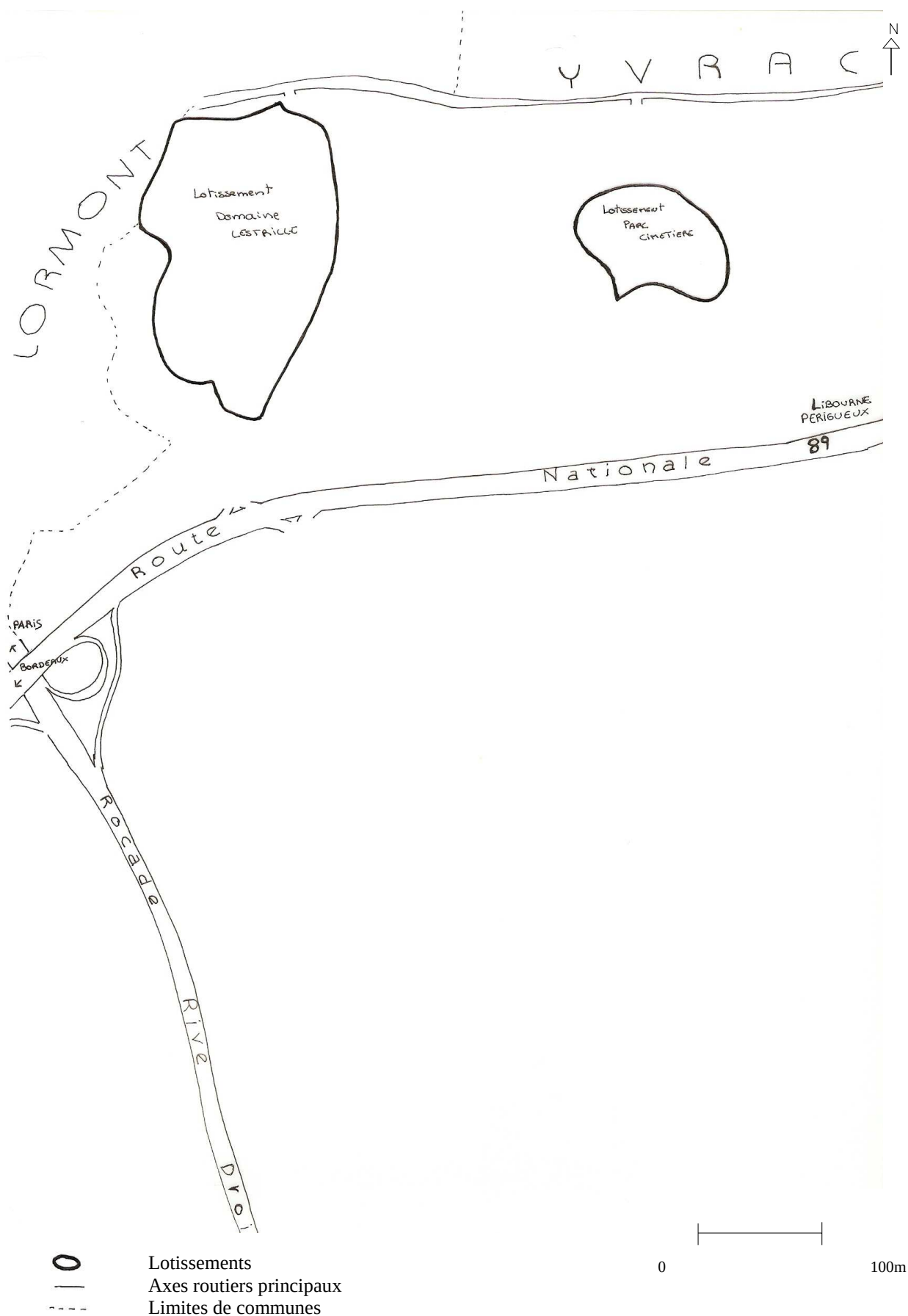


Figure 5 Organisation de la ville d'Artigues en fonction des axes routiers principaux.
Réalisation personnelle, fond de carte, carte de la ville.

Dans le cas des autres voies routières traversant la commune, empruntées par les habitants des communes de l'intérieur de l'Entre-deux-Mers, des travaux récents ont réussi à entraver la circulation et à leur donner les attributs d'une rue en milieu urbain.

- **La localisation des activités renforce la fragmentation du territoire de la commune.**

Les zones d'activités, qui demeurent un atout pour Artigues-près-Bordeaux, participent, elles aussi, au fractionnement du territoire communal et les flux de circulation qu'elles induisent compliquent les déplacements des habitants et rejettent l'urbanisation pavillonnaire vers l'intérieur du plateau de l'Entre-deux-mers, au contact de la commune de Tresses.

Du XIX^{ème} siècle, demeure des polarisations encore en vigueur aujourd'hui, d'autant que des aménagements récents les ont confortés. Ainsi à l'emplacement du Poteau-d'Yvrac, en position d'étape dans les échanges entre Bordeaux et le Libournais, a toujours existé un noyau d'activités : autour d'un supermarché. Mais celui a été récemment transformé en « hard discount », ce qui entraîna la mise en place de quelques commerces et services, d'équipements hôteliers et d'un groupe médical renforçant alors l'attraction de ce secteur notamment vis à vis des communes voisines.

De plus, la mairie et l'école fixées seulement au XIX^{ème} siècle sur le site de Bel Air, puis récemment, à proximité, sur le domaine de la Prairie créés un autre pôle important de la commune.



*Photo 9 Mairie d'Artigues.
Source personnelle.*

Cette centralité a été renforcée, au cours des dernières années, par la création d'une résidence et d'un centre bourg juste en face. Toutefois, l'église, la médiathèque, comme la pharmacie, éléments importants pour la vie de la commune, sont en contrebas, non loin du château Bétailhe. S'y on y ajoute les activités réparties dans les châteaux de Feydeau et Lestrille, situés aux deux extrémités de la ville, il est aisé de constater que la commune manque d'une réelle centralité en raison de la dispersion des équipements tertiaires et socioculturels.

Cette situation permet de dire qu'il existe bien un territoire central, mais pas de véritable centralité.

Un quatrième pôle de commerces et services, bien plus récent, dont l'attraction dépasse le seul cadre communal, s'est constitué autour du centre commercial Intermarché à proximité de la plaine des sports de la Blancherie et de la seule piscine sur la rive droite.

A fin de visualiser au mieux cette fragmentation de l'espace je propose la carte suivante :

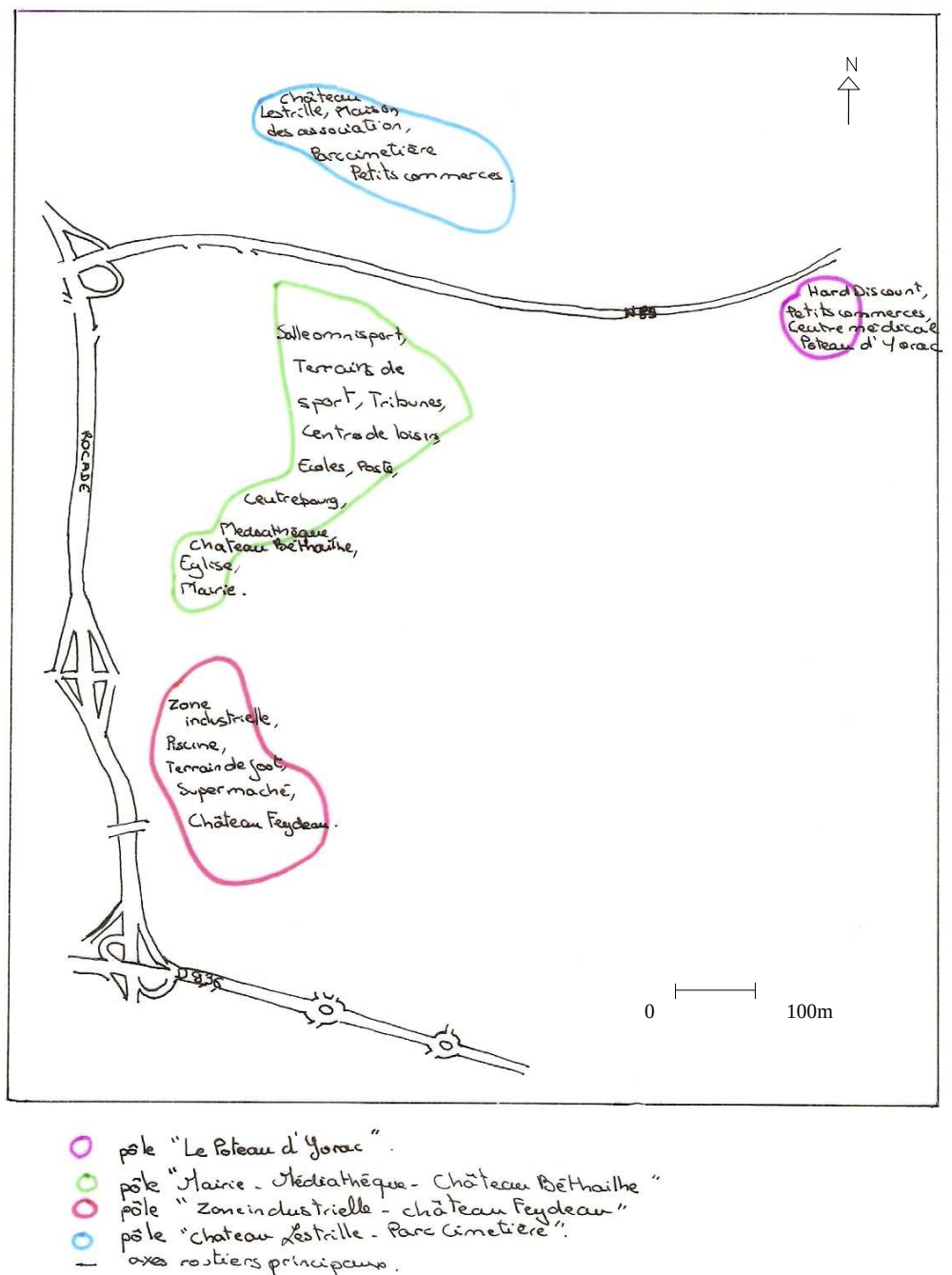


Figure 6 Les différents pôles attractifs d'Artigues.
Réalisation personnelle. Fond de carte le mensuel « Artigues info ».

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) d'Artigues-près-Bordeaux voté en même temps que celui des autres communes de la Communauté urbaine de Bordeaux, détermine deux priorités dans les années à venir : transformer un territoire central éclaté entre le pôle de la mairie et celui de l'église romane en une véritable centralité urbaine, et assurer une relation plus directe en matière de transport collectif entre Artigues-près-Bordeaux et le centre de Bordeaux.

Le parc, lieu de mon projet, est situé dans cette zone définie par le PLU, délimité par d'une part les écoles, centres de loisirs et la Mairie et d'autre part l'église romane ce parc pourrait donc jouer un rôle essentiel dans la constitution d'une réelle centralité qui est la première priorité du PLU mais également bénéficier de la deuxième priorité notamment en terme de fréquentation du parc.

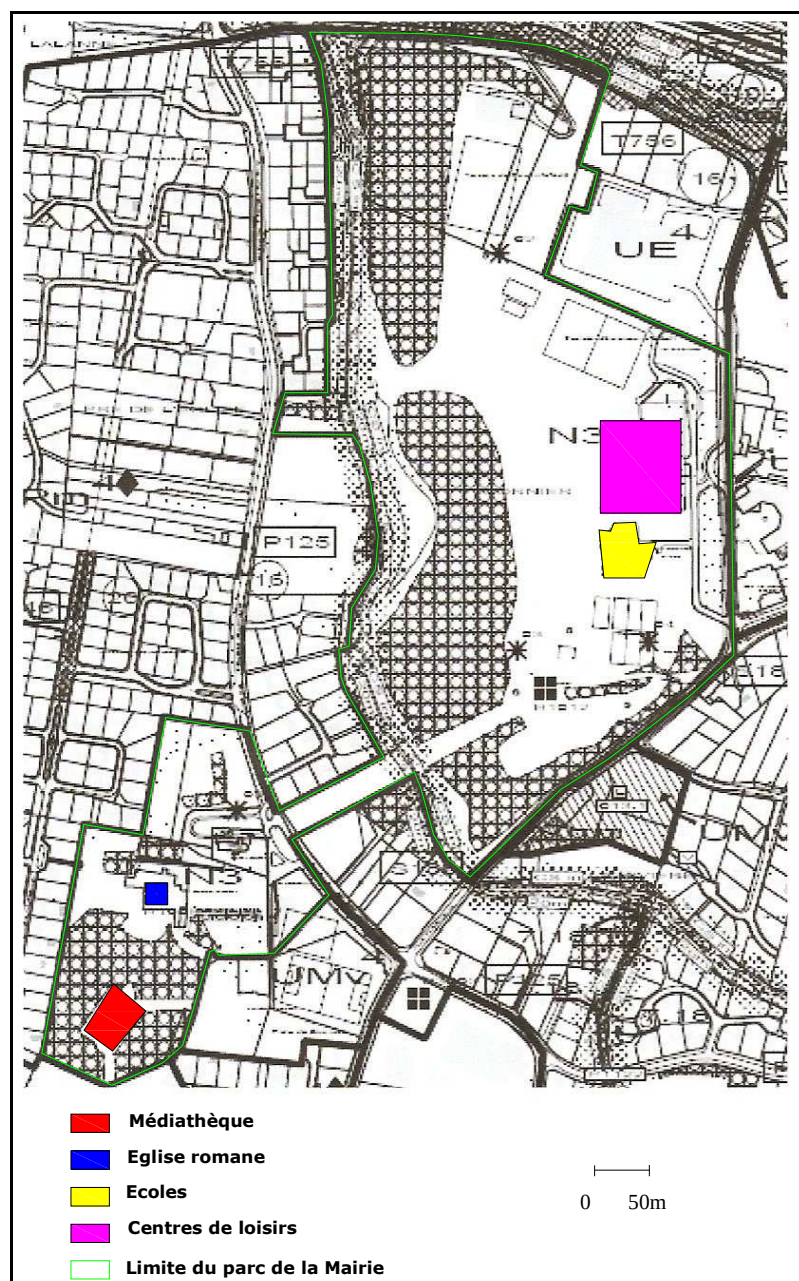


Figure 7 Délimitation du parc de la Mairie.

Réalisation personnelle avec autocad. Fond de carte source : plu.

7. La communauté urbaine de bordeaux (CUB) et son PLU.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est une structure intercommunale française, située dans le département de la Gironde et la région d'Aquitaine. Elle regroupe 27 communes de l'agglomération de Bordeaux dont la commune d'Artigues-près-Bordeaux.

La CUB est la sixième plus importante agglomération de France.

Les missions de la CUB correspondent aux 12 compétences attribuées aux communautés urbaines par la loi du 31 décembre 1966, à savoir: le développement économique, l'urbanisme, l'habitat, l'environnement, l'eau et l'assainissement, les transports urbains (TBC), la voirie, le stationnement, les cimetières, l'enseignement, les abattoirs et le Marché d'Intérêt National (MIN).

Les grands projets actuels de la CUB concerne essentiellement Bordeaux avec par exemple: la rénovation des quais et de la Bastide à Bordeaux, mais aussi toutes les communes de CUB avec l'agrandissement du réseau tramway et la création du PLU. Le PLU étant intéressant car il prévoit la préservation de l'espace vert sur lequel je souhaite m'attarder.

Ainsi dans le PLU, nous pouvons lire dans les orientations paysagères suivantes:

- *Traitement des parcours au sein du parc de la mairie.*
- *Constitution d'un mail planté au carrefour de l'avenue du Desclaux et l'avenue de l'église romane [qui sont les avenues bordant le parc].*

Cependant, même si le PLU accorde de l'importance à cette zone, ce dernier a été établi en Janvier 2005 et 3 ans après nous pouvons constater que les agrées du parcours de santé viennent seulement d'être remplacer et que la création du sentier facilitant l'accès au parc pour les piétons et les vélos n'a pas été fait.

Deuxième objectif important abordé dans le PLU :

- *Protéger les espaces naturels sous pression de l'urbanisation*

L'expansion urbaine sur les marges ouest forestières

Si la tendance centrifuge de l'agglomération s'opère sur les deux rives de l'agglomération, le phénomène est cependant beaucoup plus important sur les marges ouest sylvicoles qui ont eu tendance à nettement reculer depuis ces 25 dernières années.

Or, ce mouvement qui correspond à une quête citadine d'espaces verts de grande ampleur provoque les dysfonctionnements suivants :

- *une fragilisation et une banalisation des lisières forestières ;*
- *un recul des exploitations sylvicoles : certaines sont abandonnées, voire gérées a minima dans la mesure où les propriétaires attendent simplement de vendre leurs terrains aux promoteurs ;*
- *une dilution des espaces urbains qui accentue les coûts de gestion ;*
- *une exposition des biens et des personnes aux risques d'incendie de forêt.*

Il convient par conséquent d'établir des mesures complémentaires :

- *de protection de certains espaces et notamment ceux qui sont susceptibles de constituer les maillons des continuités libres entre les zones urbanisées et les espaces ruraux ;*
- *d'urbanisation de certains secteurs en cohérence avec les besoins démographiques et les réseaux existants. Cependant, pour des raisons de développement respectueux des équilibres naturels et pour se prémunir de certains risques (feux de forêts), il convient de veiller à une insertion optimale des opérations d'aménagement dans ces marges naturelles.*

Ces mesures permettent d'assurer une sauvegarde de la zone boisée du parc de la mairie pour des raisons évoquées et cela en le protégeant notamment des pressions foncières importantes dues à la demande croissante de logements.

Enfin, la CUB facilite les partenariats culturels entre Artigues et Bordeaux ainsi depuis 2 ans maintenant, le Conservatoire National de Région situé près des quais à Bordeaux utilise régulièrement le Cuvier de Feydeau comme lieu de représentation ce qui permet à la commune d'une part de se faire connaître des bordelais mais également d'accueillir des spectacles de choix.

Bilan dégageant les premières nécessités et les premiers enjeux relatifs à la commune auxquels le parc serait apte à répondre.

La commune d'Artigues-près-bordeaux, comme nous venons de le remarquer, ne possède pas une identité marquée, il serait par conséquent souhaitable d'y remédier.

Cette quête d'identité peut s'effectuer à travers la création d'une véritable centralité jusqu'alors inexistante. Le parc de la Mairie pourrait répondre à cette demande. En effet, il est localisé au centre de la commune; il constitue donc un lieu stratégique pouvant relier les différents secteurs du territoire artiguais.

De plus il rassemble les fonctions administratives principales en abritant la Mairie, les services communaux et se trouve également à proximité du centre bourg et de la poste. Sans oublier que par sa nature même d'espace vert, il est un lieu prédisposé à la fonction de découverte de la nature, notamment grâce à la zone boisée et à l'étang qui abritent une faune et une flore spécifiques qu'il serait intéressant de découvrir et de faire découvrir de manière ludique et créative.

Enfin, comme certains parcs urbains, il pourrait être un endroit à la fois de loisirs et de détente en multipliant les jeux de plein air en partenariat avec les centres de loisirs et les manifestations culturelles qui embelliraient le parc. Mais aussi, il pourrait constituer un lieu de mixité sociale, nécessaire depuis la récente création de logements sociaux à proximité, et de rencontres où les différentes générations s'entremêlèrent avec la création d'une zone destinée non pas à une catégorie de la population (sportifs, personnes âgées...) mais à son ensemble. Il pourrait ainsi voir sa fréquentation augmenter.

Au-delà de ce rôle essentiel qu'il peut jouer au sein de la commune il peut postuler pour un rayonnement plus important en particulier vis-à-vis des communes périurbaines voisines voire de Bordeaux grâce à l'amélioration de la desserte de ce parc et à des projets de grandes envergures et innovants.

Ce parc possède un fort potentiel que je propose d'étudier à fin de l'exploiter au mieux.

J.J. Diagnostic de la zone d'étude : le parc de la mairie.

A ma première visite sur le terrain, je pensais intervenir uniquement sur une partie du parc. A savoir une zone goudronnée laissée à l'abandon depuis environ 5 ans, qui m'interpelle car elle est en contradiction totale avec l'espace entretenu qui l'entoure.

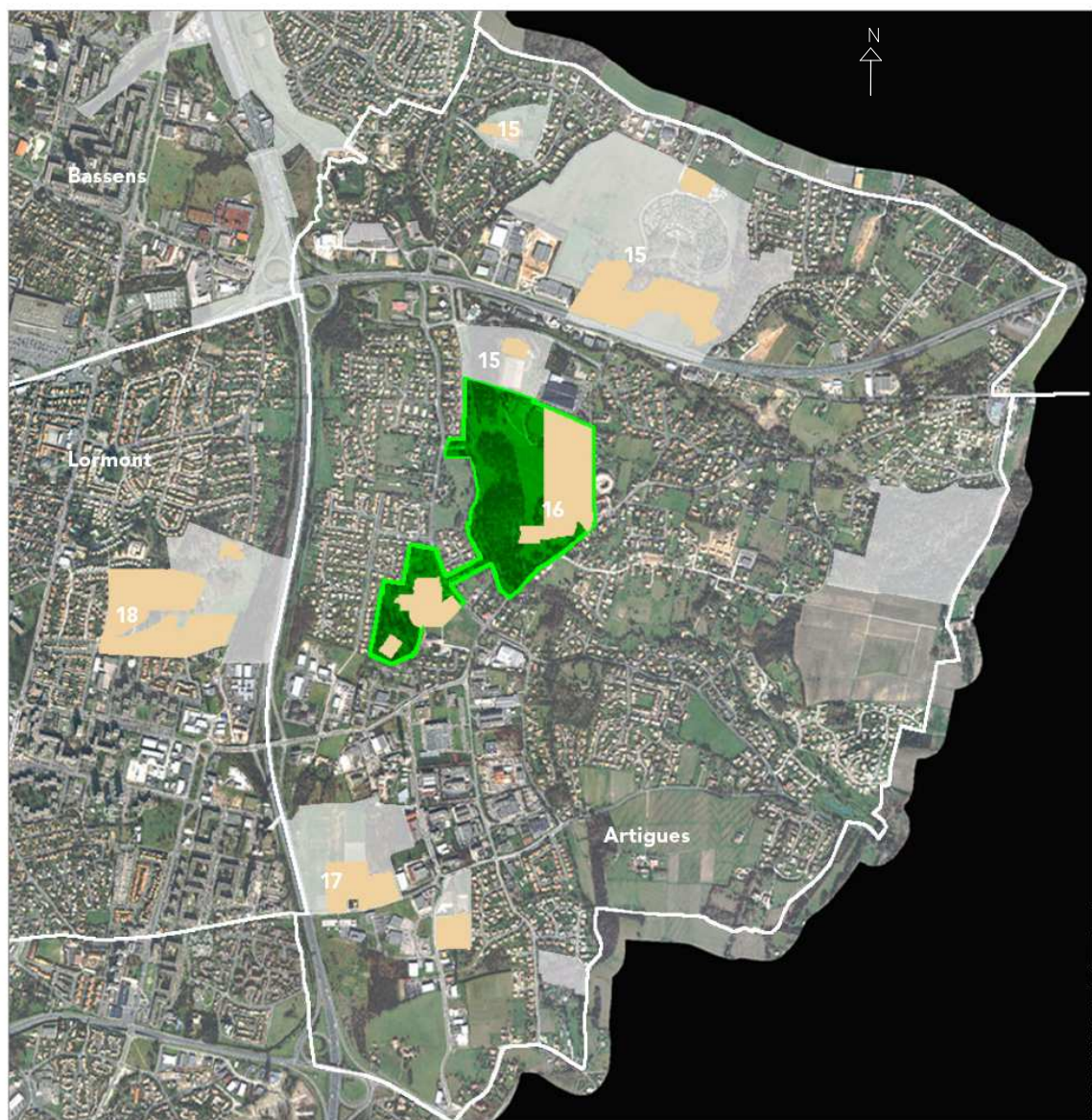
Je voulais faire de ce lieu délaissé un espace principalement destiné aux jeunes : un lieu d'expression.

Ainsi, je prévoyais la création d'un mur qu'ils pourraient tagger librement mais également un espace « d'écriture » où ils pourraient mettre sur papier et exposer leurs pensées sans oublier un espace où il aurait été possible de faire de la musique grâce à une disposition particulière d'ensemble de bancs et de la danse avec la mise en place d'un sol adapté.

Cependant, je me suis très vite aperçue que je n'envisageais cet aménagement qu'avec mon regard de personne de 20ans, sans aucun recul et sans prêter attention aux autres tranches d'âges et aux besoins qu'elles pouvaient ressentir. C'est pourquoi, j'ai dû changer d'optique ce qui m'a permis d'agrandir mon champ d'action et par conséquent de m'intéresser à cette zone laissée à l'abandon mais aussi à l'ensemble du parc. En effet, c'est le parc dans sa totalité qui est à repenser ; cette zone délaissée ne faisant que traduire un manque d'aménagement plus global.

1. Présentation du cadre environnant et de ces relations avec le parc.

A fin d'avoir une vision d'ensemble du parc et de ses alentours, je propose tout d'abord une carte situant le parc de la Mairie au sein de la ville puis une carte répertoriant le bâti du parc et à proximité de celui-ci, la zone boisée, la zone de pêche et les arbres les plus remarquables présents dans la zone définie qui aura pour limite les habitations entourant le parc.



LA CUB a'urba. pLu.

version
21-07-2006

PLU approuvé par délibération du conseil CUB du 21 juillet 2006
Orientations d'aménagement - zones naturelles [N3]

65

Figure 8 Carte mettant en relief le parc de la Mairie par rapport aux autres espaces verts de la ville.
Source : PLU de la CUB.

Organisation spatiale de la zone d'étude du parc.

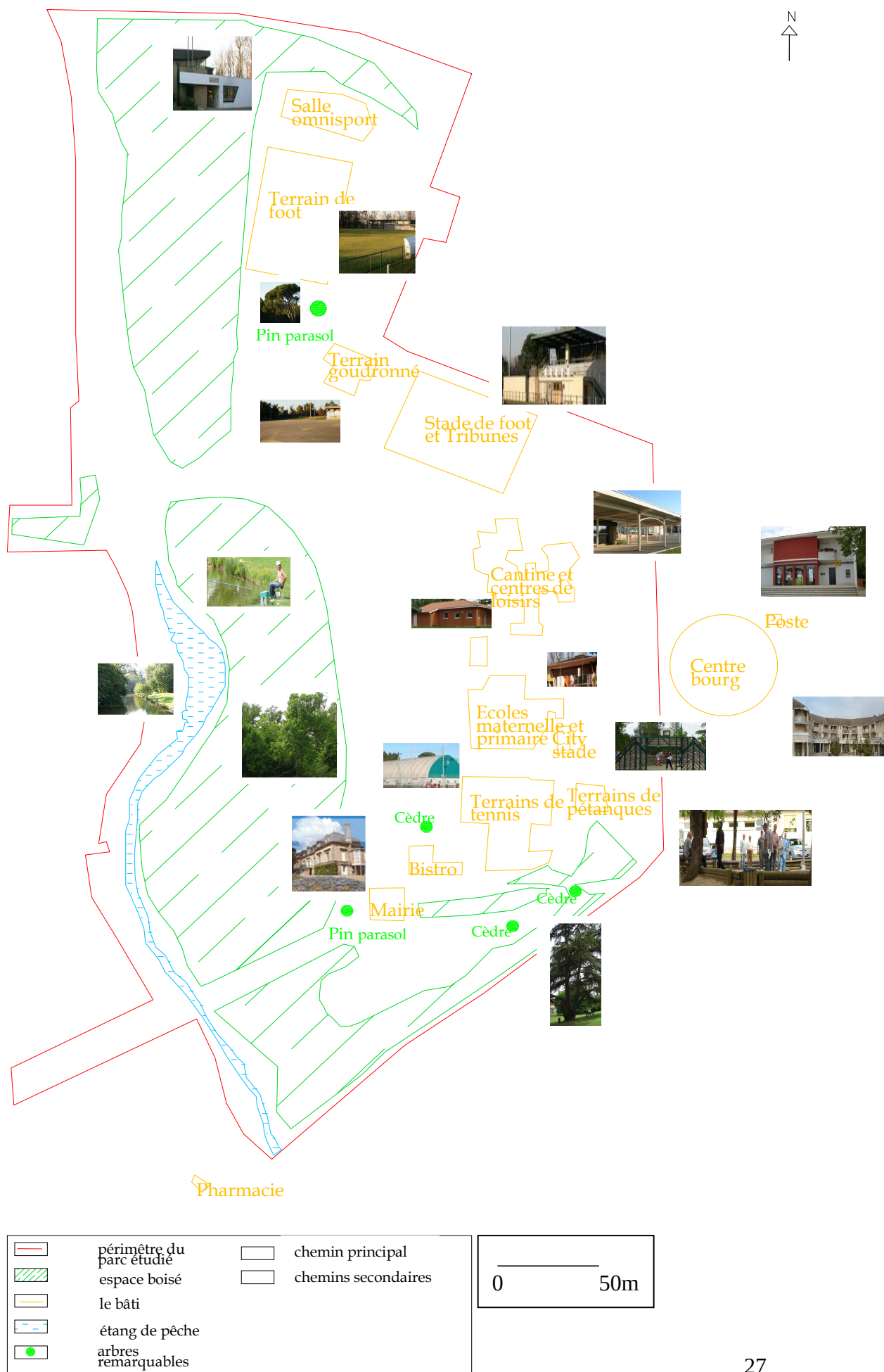


Figure 9 organisation spatiale du parc. Créé avec le logiciel Autocad.

- **Les entités administratives, commerciales, culturelles et de loisirs à proximité du parc:**

Le parc côtoie diverses infrastructures: des écoles, une halte garderie, des centres de loisirs, une cantine municipale, ainsi qu'une poste, un centre bourg (boulangerie, pizzeria, marchand de journaux, autoécole...) au niveau de la partie haute du parc et une pharmacie, une église romane, un cimetière et une médiathèque en contre bas.



*Photo 10 Ecole du parc.
Source personnelle.*



*Photo 11 locaux de l'école du parc rénovés
Source personnelle.*



*Photo 12 Eglise romane
Source: site officiel de la ville d'Artigues.*

La répartition des infrastructures font du parc un lieu potentiel de passages pour les artiguais souhaitant se rendre en ces différents lieux. Or, il s'avère que concrètement, très peu d'habitants empruntent le parc, un grand nombre d'entre eux préférant le contourner.

Tout d'abord pour des questions d'habitudes en effet de nombreux habitants prennent leurs véhicules même pour de courtes distances mais aussi pour des questions pratiques voire de sécurité : les sentiers du parc étant parfois glissant ils nécessitent de porter des chaussures et une tenue adaptées.



*photo 13 passage boueux traversant le parc même par temps clément.
Source personnelle.*

Le parc est également entouré de logements avec de petits lotissements pavillonnaires ainsi que des logements sociaux installés depuis peu, il pourrait donc être un lieu de mixité sociale et générationnelle primordial.

• Les parcs environnants et leurs spécificités.

Les artiguais n'utilisant pas le parc de la mairie se dirigent soit vers le parc Palmer situé à Cenon à 2km d'Artigues, soit à Gradignan à 10km d'Artigues soit enfin au parc bordelais à 7km et ce, pour plusieurs raisons caractéristiques.

Tout d'abord esthétique, en ce qui concerne le parc Palmer, car celui



*Photo 14 vue de Bordeaux
Source photo 11 à13 : site officiel de la ville de Cenon*

offre une magnifique vue sur Bordeaux qui est admirable en suivant le parcours proposé pour effectuer un footing.

Et également des œuvres artistiques que ce parc possède qui constituent d'originales attractions pour les enfants en plus des aires de jeux traditionnelles déjà existantes.



Photo 15 œuvre d'art exposée de façon permanente



Photo 16 aire de jeux

Ensuite, pour des raisons d'équipements sportifs : les activités sportives y sont différentes de celles proposer à Artigues avec la présence de 2 terrains de rugby et d'une piste d'athlétisme.

Une autre raison est à souligner en ce qui concerne le parc Gradignan : la nature.

En effet, celle-ci est mise en valeur avec la présence d'arbres centenaires, d'animaux mais aussi de serres et d'une maison de la nature.



Photo 17 arbres centenaires



Source des photos 14 à 17: site officiel de la ville de Gradignan.

Photo 18 Animaux du parc moulineaux



Photo 19 Serre du parc qui a été entièrement reconstruite



Photo 20 La maison de la nature

Ces caractéristiques: l'esthétisme, les jeux pour enfants et l'importance de la nature, sont regroupées en un seul et même parc : le parc bordelais. Celui-ci possède par exemple des œuvres qui s'intègrent visuellement parfaitement au parc, une grande variété de plantes telles que des camélias mais aussi des animaux caractéristiques d'un étang tels que des oies ou des canards notamment des canards arlequins qui sont des animaux protégés.



Photo 21 Camélias du parc bordelais

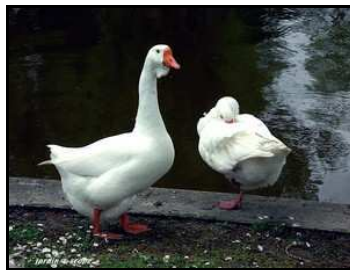


Photo 22 Oies blanches (parc bordelais)



Photo 23 Cane arlequin (espèce protégée).

Ce parc possède également des aires de jeux pour enfants comme celle-ci.



Photo 24 aire de jeux du parc.
Source des photos 18 à 21 : site
<http://jardinoscope.canalblog.com>

Ce parc crée en 1888 dans le but d'amener la campagne à la ville attire paradoxalement aujourd'hui les banlieusards à la ville car ils y trouvent de l'animation. En effet, le parc

bordelais est très fréquenté et par toutes les catégories d'âges ; il est l'occasion de sorties scolaires pour les enfants des écoles bordelaises mais aussi plus éloignées. Il offre un cadre aménagé avec une biodiversité relativement diverse et observable facilement.

C'est pourquoi de nombreux habitants de l'agglomération bordelaise se plaisent à le fréquenter ce qui donne l'occasion également de profiter de la ville et de ces nombreux services.

De ce point de vue là, le parc artiguais ne peut pas concurrencer le parc bordelais car le cadre environnant n'a pas le même pouvoir d'attraction. Toutes fois, il peut rivaliser en ce qui concerne les animations proposées et l'utilisation par les écoles de la rive droite de la Garonne.

2. Analyse générale de la flore et la faune du parc :

- **Essences végétales présentes dans le parc :**

Les essences végétales principales:

Les espèces végétales principales que l'on trouve dans la zone boisée sont celles caractéristiques d'un sous bois. Ainsi, sont présents de nombreux feuillus (dont certains sont recouverts de lierres) tels que les chênes verts et chênes pubescents, les ormes, les châtaigniers, les marronniers, les noisetiers, les charmes, les hêtres, les robiniers faux acacias. Ces arbres forment une véritable tonnelle d'environ 35mètres de hauteur variant approximativement de 20m de haut pour le charme à 60m pour le châtaigner et produisent par conséquent de grandes zones d'ombre.

De plus, hors des sentiers de ce sous bois nous pouvons observer des plantes urticantes plus particulièrement des orties qui sont omniprésentes et rendent le bois peut fréquentable.

Les essences végétales remarquables:

Quelques arbres se détachent de l'ensemble du parc. Ainsi :

Les Pins parasol :



*Photo 25 pin parasol qui se détache de l'ensemble du bois.
Source personnelle.*

Les Cèdres :



*Photo 26cèdre.
Source personnelle.*

Ce sont des arbres remarquables par leur hauteur et leur beauté. Ainsi, ils font l'objet d'une attention particulière dans le PLU, qui nous fournit leur localisation, à fin qu'ils soient conservés.

Localisation des cèdres et du pin parasol donnés par le PLU.

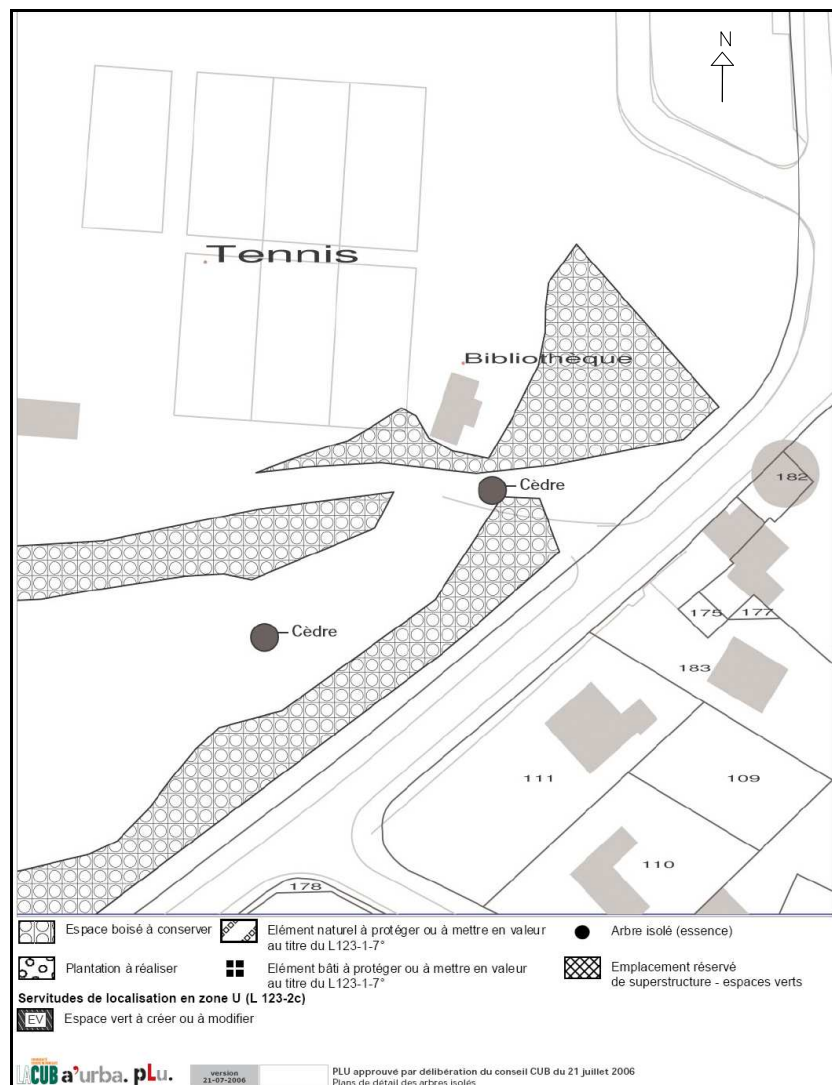


Figure 10 Plan des arbres remarquables fourni par le PLU.

Source PLU

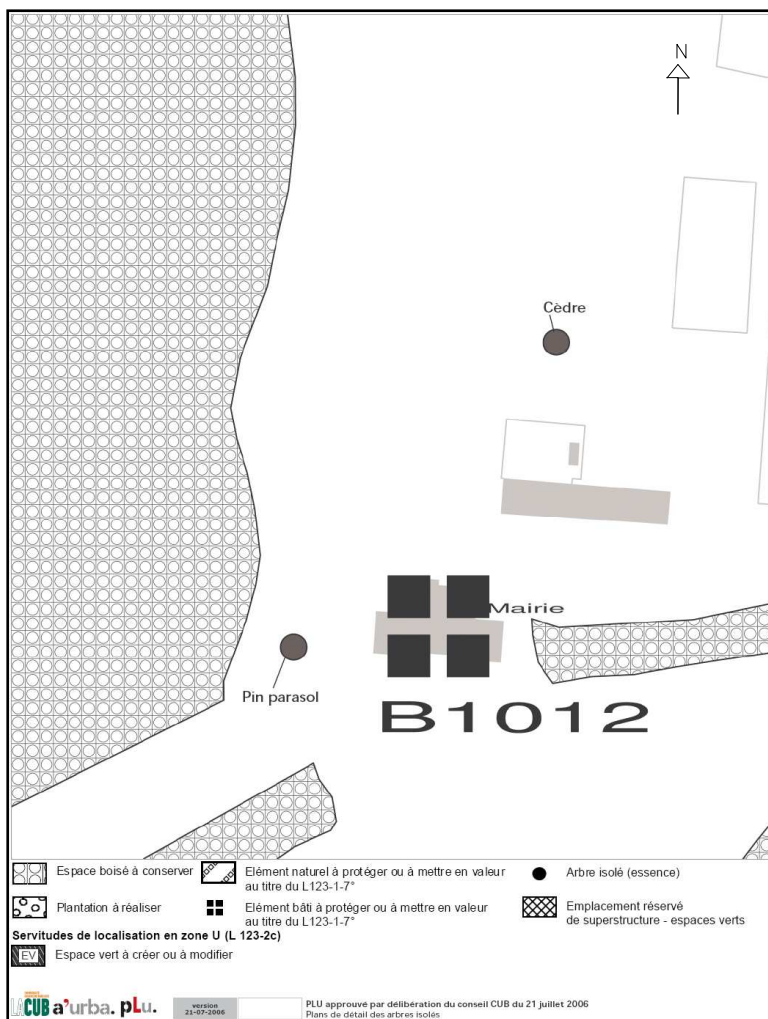


Figure 11 Plan des arbres remarquables fourni par le PLU
Source le PLU

• Faune présente :

La faune présente est peu diversifiée, nous retrouvons au niveau de l'étang, des colverts (une petite dizaine).

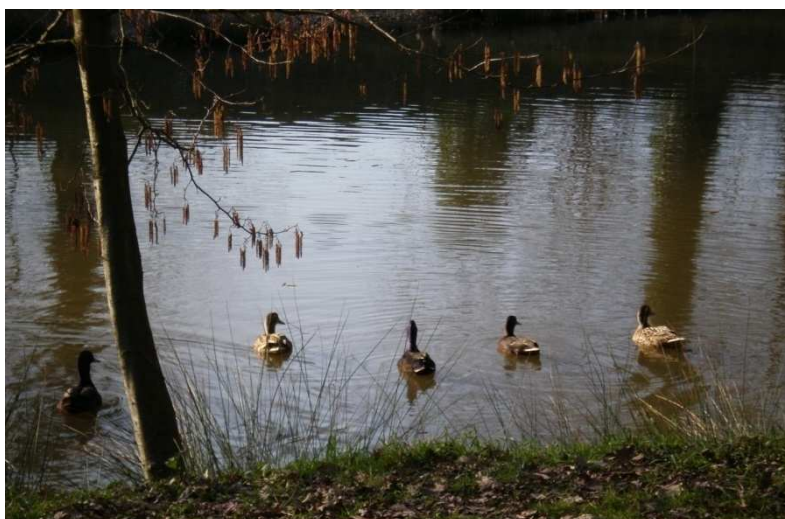


Photo 27 colverts présents sur l'étang.
Source personnelle.

Mais aussi des ragondins. Dans le reste du parc nous pouvons observer des écureuils roux qui se font plus rares ainsi que diverses espèces d'oiseaux telles que des moineaux, des pies, des merles.



*photo 28 ragondin nageant dans l'étang.
Source personnelle.*



*photo 29 Ecureuil roux
Source : site Wikipédia.org*

- **Les massifs floraux :**

Ils se situent uniquement au niveau de la Mairie soit la zone la plus fréquentée du parc et sont au nombre de 3. Nous ne retrouvons nulle part ailleurs dans le parc des fleurs. Il semblerait qu'une homogénéisation de la fréquentation du parc permettrait de remédier à cela sans pour autant ôter au parc son naturel. En effet, le parc a pour particularité d'être entretenu par les services de la mairie donc par les hommes mais de ne pas être maîtrisé par ces derniers ainsi, il présente des zones brutes non humanisées.



*photo 30 massif bordant la Mairie.
Source personnelle.*

3. Occupation actuelle de la zone d'étude :

- **La zone boisée: espace naturel protégé représentant 90% de la zone d'étude.**

Malgré la progression notoire du nombre de logements notamment sociaux, la zone boisée de 23ha est épargnée. Ainsi, les nouveaux logements respectent la continuité boisée existante au pied du versant mais également le long des cours d'eau et intègrent de nombreuses circulations d'eaux comme le proscrit le PLU de la CUB. Cette zone n'a donc connu aucun déboisement ces dernières années et a été classée zone naturelle par le PLU en 2006.

La zone boisée possède les arbres évoqués précédemment et est en partie traversée par le parcours de santé.

Peu de visiteurs s'aventure hors de ce sentier car comme je l'ai précisé cette zone n'est pas propice aux promenades en cause, un terrain glissant.



*Photo 31 bois vu du sentier
Source personnelle*

- **Le parcours de santé : élément fort du parc:**

Le parcours de santé de 2,8 km longe la mairie puis traverse la zone boisée et passe à proximité de la zone de pêche. Il est particulièrement apprécié par les habitués pratiquant le footing. Cependant il n'est pas signalé.



Photo 32 Abri de pêche
Source personnelle

Le parcours est très fréquenté au printemps et en été notamment entre 17h et 21h. Il est très agréable car en partie ombragé et offre de nombreux agrès.

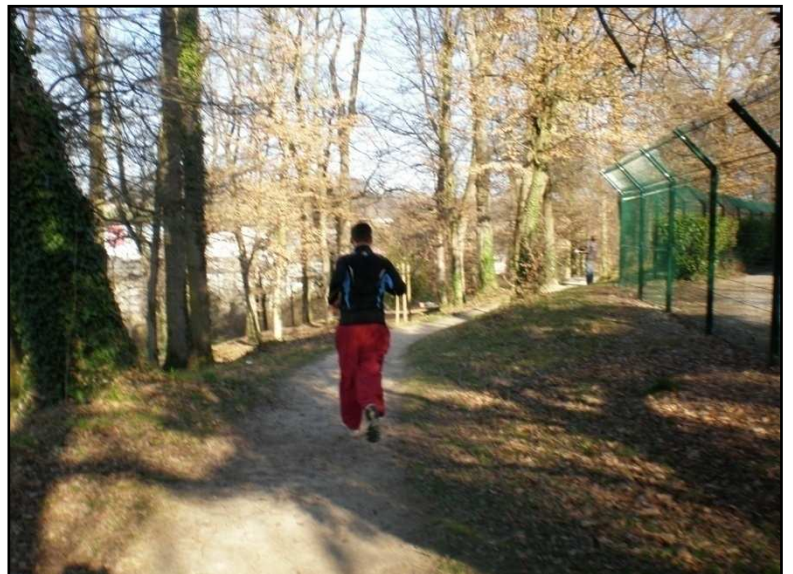


Photo 33 parcours de santé
Source personnelle



Ces agrès venant d'être changés pour cause d'usure.

*Photo 34 agrès du parcours santé
Source personnelle*

- **Le bâti concentré en haut du parc représente 10 % du parc :**

L'essentiel du bâti se trouve dans la partie haute du parc. Il représente environ 10% du parc avec une emprise au sol d'environ 7500 m².

Il est constitué de la mairie qui surplombe le parc et qui est ainsi mise en valeur, des écoles maternelle et primaire situées proche des voies d'accès routières, du réfectoire reconstruit cette année, de la buvette fréquentée en grande majorité par les joueurs de tennis accolés et enfin la salle omnisport récemment rénovée et les tribunes du stade de foot.



Photo 35 Cantine rénovée



Photo 36 Salle omnisport



Photo 37 Tribunes du stade

Source des photos 29 à 31 : site officiel de la ville d'Artigues près Bordeaux.

- **La zone goudronnée laissée à l'abandon:**

La zone goudronnée, d'environ 430 m², est située à proximité du réfectoire soit dans la partie haute du parc.

Anciennement cet espace été un terrain de basket à l'air libre puis suite à l'usure des paniers ces derniers n'ont pas été remplacés car une salle de basket couverte fût mise en place.

A cet équipement a fait suite un skate parc avec une rampe pour rollers et skates avec quelques obstacles permettant aux débutants comme aux plus aguerris de prendre plaisir.



*photo 38ancien skate parc
Source : site officiel Mairie d'Artigues*

Ces derniers restèrent à peine un an et ne furent pas remplacés depuis donc environ 5ans, cet espace est laissé littéralement à l'abandon comme le montre ces photos.



*Photo 39 Zone goudronnée.
Source personnelle*

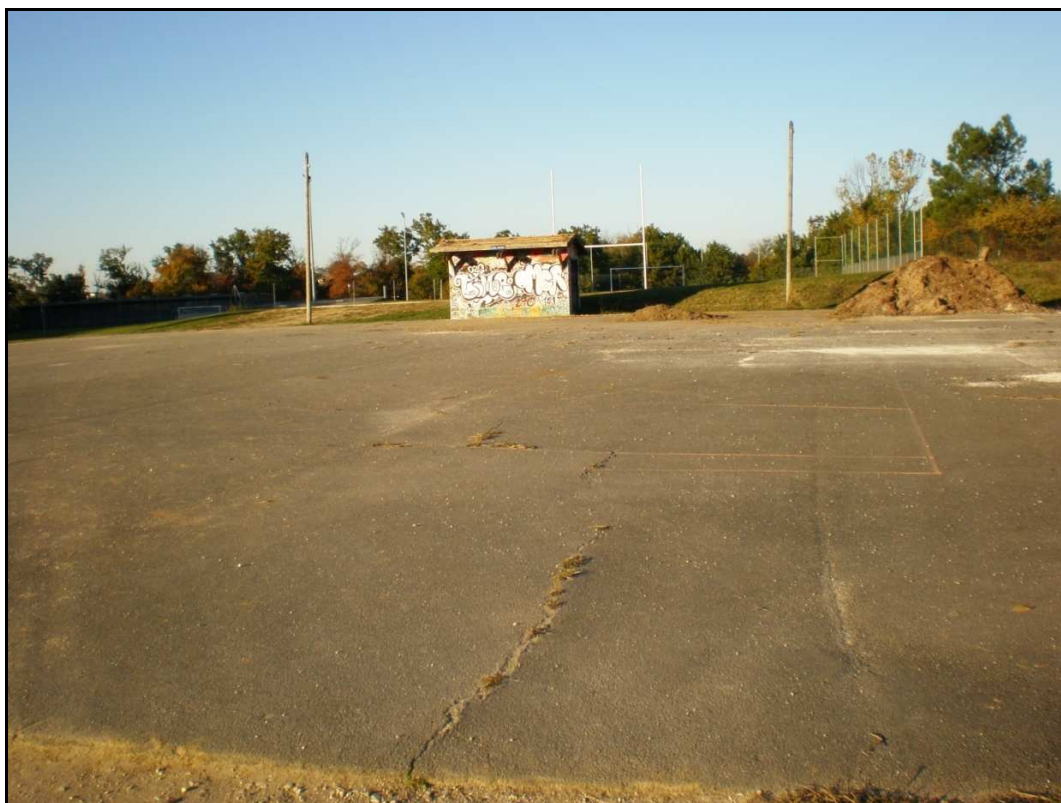


Photo 40 Zone goudronnée
Source personnelle



Photo 41 Local présent sur cette zone
Source personnelle

4. Gestion et entretien du parc effectué par la municipalité :

Le parc est entièrement géré par la commune plus particulièrement par le service des espaces verts pour tout ce qui concerne les massifs, l'entretien du bois et des chemins et par le service des équipements pour les entités sportives associées aux parcs (terrains et salle de sport).

Il n'y a pas de budget spécifique au parc en effet, celui-ci est entretenu lorsqu'il en présente la nécessité. Nous pouvons essayer d'en estimer le coût. Ainsi, d'après le personnel des espaces verts, une équipe d'environ 10 employés travaille dans le parc en moyenne 3 demi journées par semaine ce qui correspond à environ 15h de travail par semaine.

Etant payé en moyenne 10euros de l'heure (selon les avancements) cela équivaut à une somme de 1 500 euros par semaine soit en un an (52 semaines) à 78 000 euros pour le budget main d'œuvre.

Pour ce qui est de l'entretien des machines employées cela est difficile à estimer.

Nous pouvons remarquer que sur ces 15 heures de travail hebdomadaire, en moyenne 14heures sont consacrées à la zone proche de la mairie avec la tonte des pelouses qui l'entourent, les massifs qu'il faut entretenir, les haies qui sont taillées régulièrement et le ramassage des feuilles et des papiers.

5. Usages et fréquentation du parc.

Les usages du parc sont relativement peu diversifiés et certains que nous nous attendrions à trouver comme la fréquentation du parc pour rechercher le calme, être dans un lieu de détente ou pour apprécier la nature sont quasiment absents.

- **Sports :**

Avec les nombreux terrains mentionnés précédemment le parc accueille beaucoup de sportifs mais ces derniers se doivent d'être inscrits en club pour bénéficier de ces terrains comme je l'ai fait remarquer plus haut. Seule exception pour ce nouveau terrain dit le « city stade » qui est par conséquent très fréquenté notamment en fin de journée en semaine, tous les après-midi le weekend et durant les vacances scolaires voire jusqu'à tard dans la nuit l'été.

Le « city stade » est principalement occupé par des jeunes de 12 à 25 ans jouant au foot le plus souvent et parfois au basket ou au hand-ball.



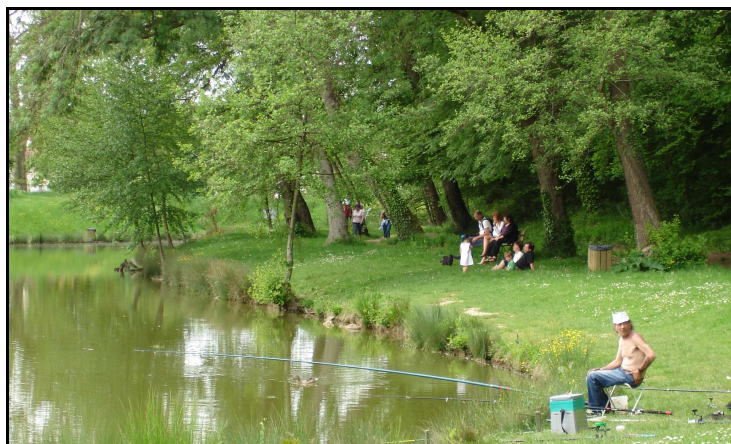
photo 42 Partie de football pour les artiguais au « City stade ».
Source personnelle.

En ce qui concerne le parcours de santé, il est piétiné essentiellement en été et au printemps en fin de journée la semaine ou le weekend et par des personnes habitants sur Artigues uniquement et ayant entre 20 et 45 ans pour la plupart.

Ce sont des habitués qui le fréquentent, deux fois par semaines en moyenne et apprécient, notamment en été, que le parcours soit ombragé. Certes certains déplorent un sol pas adapté à la course en certains endroits avec la présence d'obstacles (racines, tronc d'arbres...) mais tous le déclarent indispensable.

Enfin, la pêche (considérée comme un sport) fait l'objet de peu fréquentation durant la semaine. Cependant le weekend et en particulier lors des lâchés de poissons qui ont lieu environ 6 fois par an la zone de pêche reçoit de nombreux pêcheurs.

Les pêcheurs sont principalement des retraités profitant du calme de cet étang pour y passer du temps, la pêche étant la plus part du temps « maigre ».



*photo 43 pêcheur au bord de l'étang.
Source personnelle.*

- **Mariages :**

La mairie est un magnifique monument historique, classé au patrimoine historique, comme nous pouvons le constater sur la photo.

C'est pourquoi beaucoup de couples, ne se mariant pas à Artigues, souhaitent tout de même se faire photographier devant cette dernière avec le parc en avant plan.

Ainsi, la mairie constitue un élément fort du parc est très bien mis en valeur par sa localisation, légèrement surélevée, et par les massifs toujours fleuris et entretenus disposés autour d'elle.



*Photo 44 Photo de Mariage devant la Mairie d'Artigues.
Source personnelle*

Cet usage explique la sur fréquentation du haut du parc le Samedi surtout au printemps et en été ainsi que le grand soin apporté à l'entretien des massifs et de la pelouse présents au niveau de celle-ci.

Ce qui constitue une opposition d'autant plus remarquable avec le reste du parc qui ne présente pas de massifs ni de fleurs comme signaler précédemment.

- **Manifestations culturelles :**

Fête de la musique, feux d'artifice, expositions temporaires comme celle intitulée « Art et Paysage » qui a eu lieu durant l'été où le parc était parsemé d'œuvres d'art mettant par exemple en valeur des arbres centenaires oubliés de tous ou reproduisant la nature avec la création d'une fleur artificielle s'épanouissant au fil des heures et des jours selon un mécanisme complexe ou encore sculptant la pelouse.

Ces manifestations incitent les habitués à fréquenter le parc pour d'autres usages que ceux habituellement proposés mais attirent également des personnes n'ayant pas pour habitude de venir s'y promener d'autant plus que toutes les tranches d'âges y trouvent leur compte. C'est sans doute pour cela que la plus grande partie de la population est favorable à ces festivités.

- **Services :**

Les services proposés sont administratifs avec la Mairie et la Poste mais aussi scolaires avec les écoles, la cantine tout juste reconstruite, divertissants avec l'aire de jeux pour enfants, les centres de Loisirs et enfin culturels avec la médiathèque.

Ces services sont fréquemment utilisés par les artiguais et par les communes avoisinantes (essentiellement Cenon, Tresse et Yvrac) pour la médiathèque.

L'utilisation de ces services peut être prétexte à une promenade dans le parc.

- **Promenade :**

Peu de promeneurs fréquentent la partie boisée du parc même en empruntant le parcours de santé à cet endroit moins bien tracé comme le montre la photo ci-dessous.



*photo 45 parcours de santé peu empruntable.
Source personnelle.*

De plus, étant moins bien entretenus de nombreux obstacles sont présents tels que des racines, des troncs d'arbres ce qui le rend d'autant plus difficile d'accès et pas propice aux ballades en famille (difficulté par exemple de faire rouler une poussette).



*photo 46 racines présentes sur le parcours de santé.
Source personnelle.*



*photo 47 troncs coupant le chemin.
Source personnelle.*

Les promeneurs préfèrent donc, pour l'essentiel d'entre eux, se promener en haut du parc au niveau de l'aire de jeu pour enfants ou dans les rues d'Artigues où ils disent y trouver de l'animation notamment avec les joueurs de tennis et de pétanque ou encore avec les enfants qui s'amuse sur les pelouses entourant la mairie.

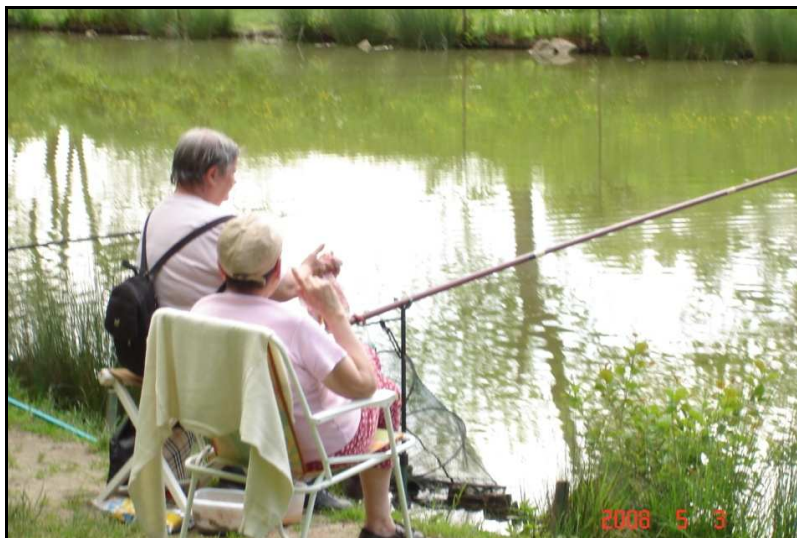


*photo 48 famille artiguaise profitant du beau temps pour se promener dans le parc.
Source personnelle.*

A cela, il faut ajouter le fait qu'il y a très peu de bancs le long des sentiers ne permettant donc pas aux personnes âgées de se reposer durant leur promenade ou aux parents de s'asseoir pendant que les enfants jouent. Ainsi les personnes âgées précisent que lorsqu'elles souhaitent se reposer paisiblement à l'ombre d'un arbre elles amènent leurs propres chaises qu'elles positionnent le plus souvent au bord du lac où elles peuvent alors admirer la faune mais aussi les pêcheurs.



*photo 49 personnes âgées se reposant à l'ombre d'un érable.
Source personnelle.*



*photo 50 personnes âgées assis sur leur chaise et se plaisant au bord du lac.
Source personnelle.*

Il n'est donc pas surprenant que ce soit un parc où les usagers ne viennent pas pour se promener.

De plus, la nature telle que les arbres remarquables ne sont pas mis en valeur ce qui ôte un élément qui pourrait être essentiel à une promenade dans un parc.

- **Usages espérés par les artiguais :**

D'après les artiguais interrogés certains usages manquent à l'appel parmi eux, ceux revenant le plus souvent sont : les promenades dans la zones boisée du parc à cause de sentiers inaccessibles ou des orties qui envahissent véritablement cette zone, la pratique du vélo et des rollers, le repos qui certes peut s'effectuer sur la pelouse mais qui parfois se voudrait avec plus de confort. Et d'autres usages tels que les sports nautiques qui ne peuvent pas être mis en place car la baignade y est interdite.

- **Fréquentation variable:**

Si nous considérons la fréquentation du parc dans sa globalité, nous pouvons remarquer qu'elle varie en fonction de la météo. Ainsi, lors des jours de pluie par exemple, le parc est déserté, de plus, lorsque les températures sont élevées : supérieures à 25°C, nous pouvons constater que peu de promeneurs viennent avant 17h30 voire 18h et les joggeurs pas avant 19-20h. Mais aussi en fonction des heures de la journée ainsi, le matin la fréquentation du parc est relativement faible moins d'une dizaine d'usagers dans la totalité du parc, cependant l'après-midi nous pouvons noter des pics de fréquentation. Ces pics varient selon les endroits du parc. C'est pourquoi, il est important de considérer à présent la fréquentation du parc en fonction des différentes zones du parc : en distinguant la zone proche de la Mairie et des jeux pour enfants du reste du parc. Nous pouvons alors constater que les pics de fréquentation de la première zone ont lieu, quelque soit la météo, entre 1h et 1h30 plus tôt que pour la seconde zone. D'autre part, nous pouvons observer une grande variation du nombre d'usagers dans ces deux zones, comme le montre le tableau, allant du simple au double.

	Moyenne du nombre d'usagers lors des pics de fréquentation*.
Zone proche de la mairie et des jeux pour enfants	30
Reste du parc	16

*Pic de fréquentation pour la zone proche de la mairie et des jeux pour enfants a lieu vers 17h ou 18h-18h30 lorsque la journée est particulièrement chaude.

Pic de fréquentation pour le reste du parc a lieu vers 19h ou 20h-20h30 lorsque la journée est particulièrement chaude.

N.B.: Pour ces calculs, je n'ai pas tenu compte de la fréquentation des terrains de foot et de la salle omnisport qui dépendent uniquement des horaires des entraînements des divers clubs et n'influencent par sur la fréquentation du parc en lui même.

6. L'accessibilité du parc :

A fin de visualiser au mieux les voies d'accès et les emplacements des arrêts de bus et des places de stationnement, voici le plan d'accessibilité du parc :

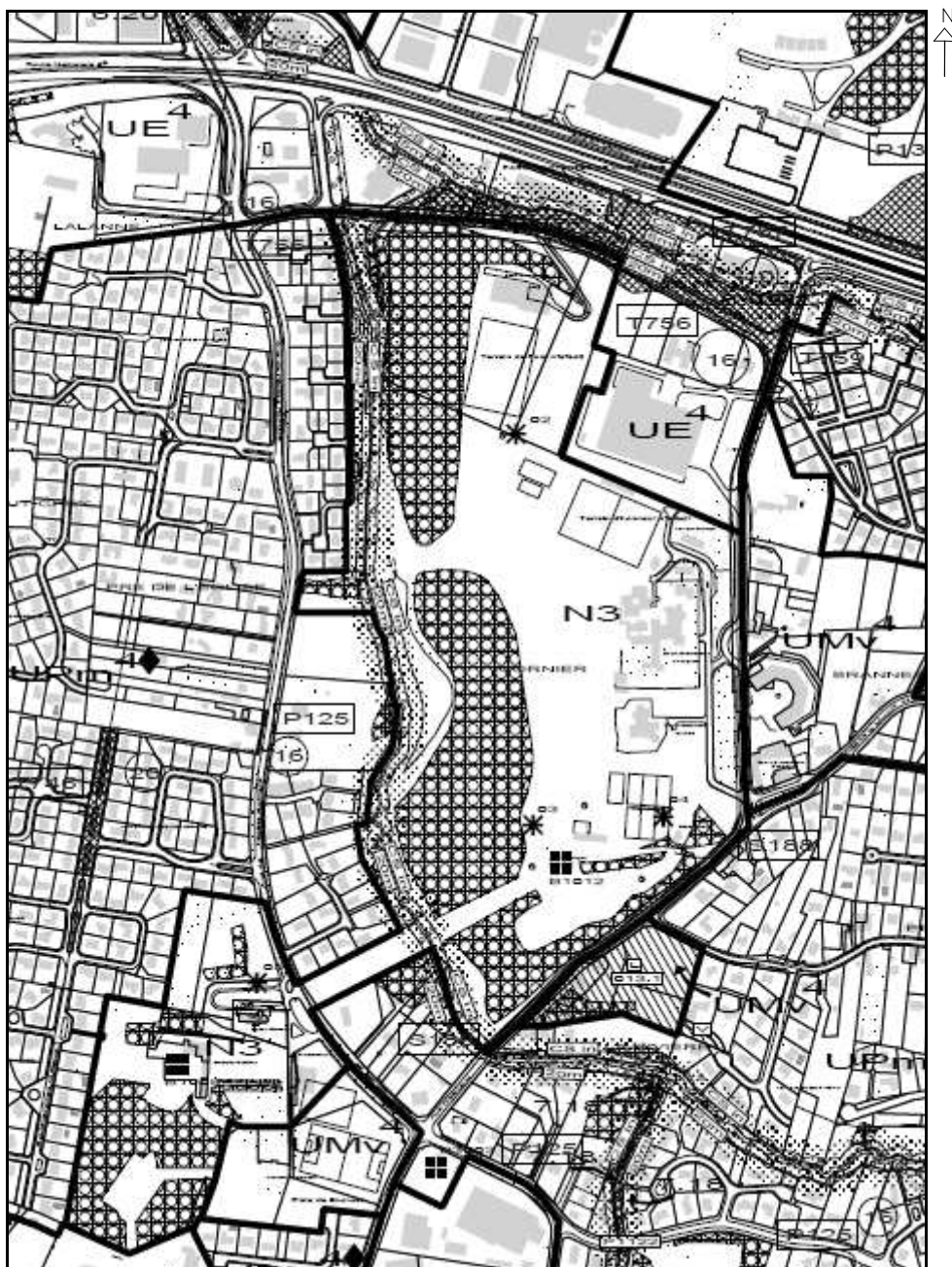


Figure 12 plan d'accès au parc et emplacements voitures et bus. Fond de carte issue du PLU de la CUB.

- **Les entrées du parc le rendent facilement accessible:**

Le parc présente diverses entrées piétonnes 7 au total situées tout autour du parc pour faciliter l'accessibilité de celui-ci aux usagers venant de toutes parts et 4 pour les voitures permettant simplement un accès au niveau du bâti (salle omnisport, mairie, écoles) et de la zone de pêche. Ces accès sont accompagnés de parking. Il est donc très facile de s'y rendre.

- **Le réseau de bus desservant le parc:**

Le réseau de bus prenant le relais du tramway bordelais permet une desserte du parc par 3 bus le n°63,64 et 67. Ces bus sont peu fréquents la semaine et absents le weekend ce qui ne

facilite pas l'accessibilité des bordelais à ce parc et rend ainsi complexe la mise en place d'un rayonnement à plus grande échelle de ce parc périurbain situé pourtant à seulement 6 kilomètres de Bordeaux.

- **Les routes menant au parc :**

Voir carte.

Il est possible d'effectuer le tour du parc en voiture et de nombreux lotissements y parviennent directement.

- **Les parkings :**

Ils sont au nombre de 4 situés aux entrées des voies d'accès décrites précédemment. Leur capacité d'accueil est d'environ 200 places au total.



*Photo 51 Parking de la mairie.
Source personnelle.*

Bilan dégageant les nécessités d'intervenir sur ce périmètre et nouveaux enjeux définis après cette étude.

Nous avons, à travers l'étude plus précise du parc, abordé différents dysfonctionnements qui nous conforte dans la nécessité d'agir sur ce dernier.

Ainsi, nous pouvons pu retenir successivement que le parc est un lieu de passage stratégique pour les riverains mais qu'il est pourtant peu emprunté ; qu'il ne joue pas de rôle ou très peu en tant que lieu de mixité, de rencontres en cause le manque d'une zone de rassemblement.

De plus, il est entouré de parcs ayant chacun une spécificité il va par conséquent devoir s'affirmer lui aussi. Pour cela, il ne serait pas judicieux de le faire entrer en concurrence avec eux en proposant le même type d'activités mais il faudrait au contraire qu'il propose quelque chose de novateur, non présent dans les environs et répondant aux besoins constatés des habitants à fin d'augmenter sa fréquentation.

En ce qui concerne la faune et la flore du parc nous avons pu noter d'une part qu'il y a de mise en valeur ni des arbres remarquables, ni de la zone boisée qui pourtant est très bien sauvegardée à l'heure actuelle et préservée de la pression foncière qui peut s'exercer sur elle. Et que d'autre part, la répartition hétérogène des massifs floraux traduit la fréquentation et l'exploitation irrégulière du parc. Cette exploitation non harmonieuse se reflète également dans la localisation des équipements, ceux-ci se trouvant uniquement dans la partie haute du parc, et est confirmée par l'opposition visible entre le bâtiment de la mairie qui fait partie du patrimoine à conserver et qui est mis en valeur et la présence d'une zone goudronnée totalement laissée à l'abandon qui a tendance à dévaloriser le parc.

Enfin, il étonnant de constater que peu d'infrastructures existent pour déposer les vélos aux entrées du parc.

Ces remarques nous permettent de fixer plusieurs objectifs ayant comme ligne directrice l'amélioration de la fréquentation du parc et la diversification de ces usages. A savoir premièrement, d'harmoniser la fréquentation du parc. Cela va se traduire par l'homogénéisation de la répartition des aménagements avec l'installation de nouveaux aménagements dans les zones où ces derniers sont absents telle que la zone goudronnée, remédiant de ce fait à l'opposition existant entre cette zone et celle proche de la mairie, ou la zone proche de l'étang.

Deuxièmement de palier au manque de d'équipements en matière de repos qui permettraient à une tranche de la population plus âgée de se promener en ayant la possibilité de s'arrêter mais également à la totalité de la population de se détendre dans un cadre agréable.

Troisièmement de créer un endroit propice au rassemblement permettant ainsi un mélange intergénérationnel et social.

Sans oublier l'amélioration des sentiers pour qu'ils soient accessibles plus facilement et permettent au parc de remplir au mieux les objectifs définis.

III. Aménagements proposés.

Les objectifs dégagés précédemment me permettent de centrer mon projet sur 3 axes correspondants à 3 aménagements qui occuperaient des endroits différents du parc et qui répondraient aux enjeux soulignés tout d'abord lors de la présentation de la commune puis de ceux formulés lors de l'étude du parc.

Le réaménagement du parc ne doit pas avoir pour vocation de renforcer les différentes activités déjà présentes mais plutôt de proposer d'autres fonctions. Tout d'abord celles qu'il est habituel de trouver dans un parc mais qui sont absentes dans ce parc comme la mise en valeur de la nature et l'existence d'un lieu de repos.

Mais aussi des usages qui se développent petit à petit tels que l'utilisation d'un parc comme lieu d'exposition où les représentations artistiques sont accessibles à tous que ce soit visuellement ou tactilement ce qui est plutôt novateur et à mettre en opposition avec les musées ou galeries d'art où il s'agit uniquement d'un plaisir des yeux.

Les parcs sont alors transformés, souvent temporairement, par ces œuvres qui attirent, interpellent et questionnent généralement les visiteurs de ces parcs.

Ces expositions peuvent donc donner un nouvel intérêt au parc en question, une nouvelle animation attrayante.

Cependant, pour rendre ces nouveaux aménagements accessibles il faut envisager d'améliorer les sentiers du parc de telle sorte qu'ils puissent être utilisés notamment par les poussettes et les fauteuils roulants.

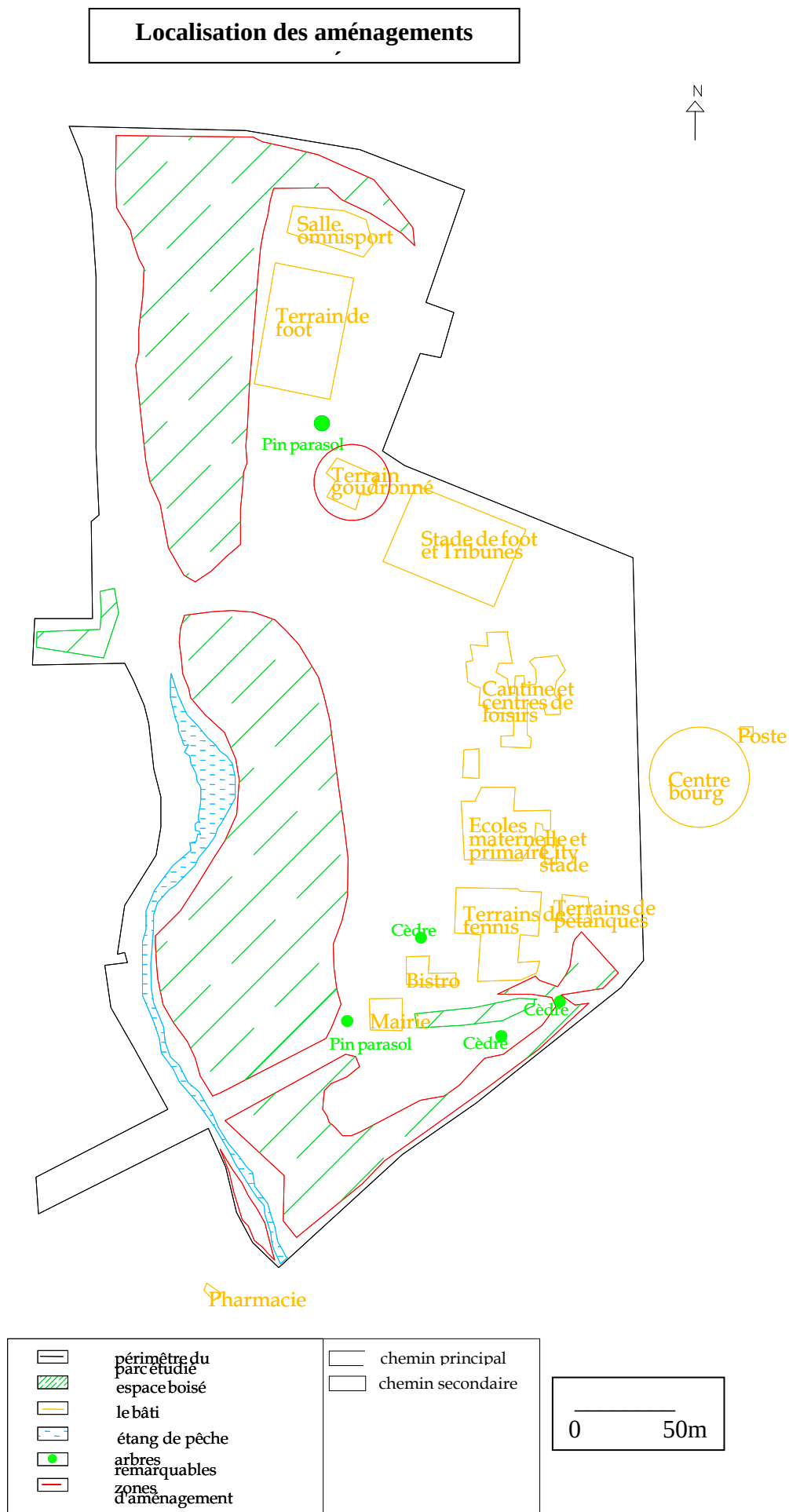


Figure 13 emplacements des zones d'aménagement. Créée avec le logiciel Autocad .

1. Revalorisation de la zone naturelle grâce à des artifices.

La mise à l'honneur de la nature serait à envisager non pas à travers la création d'un musée de l'environnement car une infrastructure du même type est déjà présente dans un parc environnant ni par l'introduction d'animaux divers cela étant également fait dans un parc non loin de celui-là. La seule démarche que je ferai dans ce sens sera de proposer la création de petits panneaux au pied des arbres remarquables indiquant l'espèce d'arbres et ses caractéristiques principales car il est étonnant de constater que peu d'usagers en connaissent le nom.

Mais cette mise en valeur devra se faire par l'embellissement du parc grâce à l'ajout de couleurs dans celui-ci qui peut nous sembler monochrome voire monotone.

Pour cela, il serait possible de rajouter des faux arbres au milieu des autres. Ces arbres artificiels ne seraient pas fabriqués dans le but de représenter au mieux des arbres « réels » mais seraient créés en laissant place à l'imagination et l'inventivité de leurs auteurs.

Nous pourrions aussi placer des créations artistiques sur les arbres déjà présents dans la zone boisée permettant ainsi d'attirer notre regard sur ces derniers.

Cela avec des couleurs vives ou pasteltes, peu importe, mais avec des touches qui égaieraient ce parc et varieraient selon les saisons.

Il serait alors intéressant d'observer l'interaction entre les arbres issus de la nature et les arbres factices: objets créés par l'homme.

Le résultat pourrait nous surprendre en effet, y aurait-il opposition entre eux ou au contraire harmonie ?

Et, sur quoi nous attarderions nous : sur ces œuvres qui attirent le regard par leurs couleurs et leur présence toute nouvelle ou sur les arbres qui ont certes toujours été là mais auxquels nous avons jamais réellement prêtés attention auparavant ?

Voici quelques exemples de créations que nous pourrions implanter au sein du parc :



photo 52 arbre lumière.
Source site : www.atelier-braye.fr.



photo 53 arbre crée par des enfants
Source : site www.crdp-strasbourg.fr

Le premier arbre est particulièrement ingénieux car il permet à la lumière de passer et ainsi d'éclairer les arbres et le sol autour de lui. Il faudrait donc placer ce type d'arbres jouant avec la lumière à l'entrée du bois de telle sorte que les rayons du soleil lui parviennent directement. Le deuxième arbre a été réalisé par des enfants et serait d'avantage à placer à l'intérieur du bois à fin d'être apprécié lors d'une promenade.

Nous pouvons également envisager, comme je l'ai précisé, de décorer les arbres présents ainsi, sur ces photos l'arbre a été enveloppé dans un tissu. Cette création nécessita des heures de travail mais le résultat obtenu est splendide notamment grâce au jeu de couleurs.



photo 54 « arbre emmitouflé »
Source www.productionmyarts.com



photo 55 « arbre emmitouflé »
Source www.productionmyarts.com

Ces réalisations ont été principalement fabriquées par des artistes mais nous pouvons envisager qu'ils soient réalisés par des artiguais ayant envie de s'impliquer dans ce processus de transformation du parc.

La municipalité avait organisé une manifestation de ce type intitulée « Art et Paysage » durant l'été 2007 que j'ai abordé succinctement précédemment.

Cette exposition localisée du parc de la mairie jusqu'à la médiathèque était en libre accès. Elle présentait des créations artistiques et paysagères lauréates d'un concours initié par la municipalité auprès notamment des étudiants de l'Ecole des Beaux-arts de Bordeaux et de l'Ecole nationale supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.



photo 56 Cèdre enveloppé d'un tulle rouge tricoté au doigt œuvre intitulée: « cocon »
Source www.mairie-artigues-bordeaux.fr



photo 57 « coussin » fleurs plantées dans de la feutrine.
Source www.mairie-artigues-bordeaux.fr



photo 58 « coussins » le long du parcours
Source www.mairie-artigues-bordeaux.fr

L'inauguration de cette manifestation culturelle a pris la forme d'un parcours où nous suivions des danseurs.

Nous pouvions alors découvrir les œuvres en présence de leurs créateurs nous permettant ainsi de mieux comprendre leur signification.

Ces créations ont attirés des promeneurs habituels ainsi que des curieux grâce à une publicité notamment dans le journal de la CUB de juillet 2007.

Cependant, cette exposition n'utilisait pas la partie boisée du parc cela aurait pourtant été surprenant de découvrir des créations au milieu de ces arbres au grès d'une promenade.

De plus, pour l'aménagement de la zone boisée, des lampadaires pourraient être mis en place permettant de remédier au manque de luminosité de celle-ci le soir et la nuit et la rendant

donc plus accessible notamment pour les centres de loisirs qui pourraient alors y faire des veillées, des chasses aux trésors.

Des lampadaires solaires et modernes me sembleraient les plus appropriés pour d'une part rester dans la notion d'économie d'énergie chère à la politique de la commune et d'autre part pour continuer de surprendre les usagers du parc.

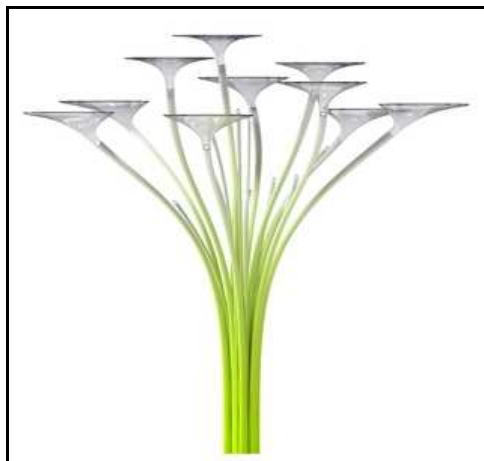


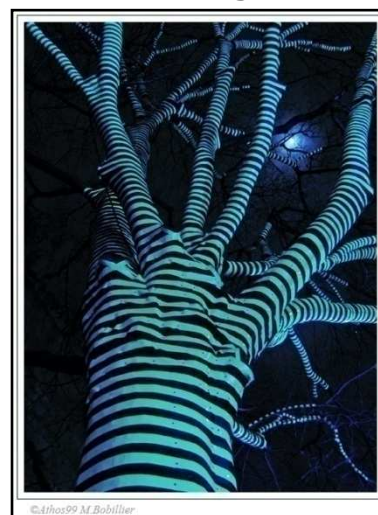
photo 59 Lampadaire solaire
Source site : www.touslesprix.com



photo 60 lampadaire solaire bambou
Source site: idata.over-blog.com

Le parc serait alors « habité » de jours comme de nuits et en supposant que ces lampadaires émettent une lumière colorée, le parc serait véritablement remis en valeur par ces artifices. Et deviendrait alors un lieu de passage (pour se rendre aux infrastructures) plus accessible et par conséquent supposons plus employé.

photo 61 « arbre tribal ».
Source site : athos99.com



De plus, il peut être envisagé de signaler le parcours sportif en indiquant le tracé du parcours, le nombre de kilomètre et le temps approximatif du parcours ainsi que les agrès présents.

2. Création d'espaces de détente.

Le deuxième axe répondant au manque d'espaces de détente dans le parc et visant comme les aménagements précédents à gagner de nouveaux usagers et à occuper le parc à des heures où il est habituellement peu fréquenté, serait d'aménager une zone où nous puissions nous installer confortablement et nous reposer.

Je proposerais de mettre en place ces installations dans la partie basse du parc proche de l'étang.

En effet, la présence de l'ombre grâce aux arbres environnants en fait un lieu agréable, l'eau à proximité a des vertus apaisantes, et cette zone se trouve à l'abri des passants.

Cette installation, en aménageant une zone jusqu'à présent relativement délaissée par les usagers, permettrait d'homogénéiser la répartition des équipements dans le parc et sa fréquentation ainsi que de l'augmenter qui sont des objectifs primordiaux pour ce parc.

Pour la création de cet espace, j'ai décidé de me baser sur des expositions temporaires qui ont eu lieu sur le thème de la sieste mais aussi sur des équipements fixes.

Prenons tout d'abord l'exemple de l'exposition du parc de Champagne nommée : « L'art de la sieste » dont voici la publicité :



« Bienvenue au Parc de Champagne qui se pare cette saison de huit installations artistiques propices à la sieste créées par des artistes, designers, paysagistes. Ils vivent à New York, Paris, Rio de Janeiro, Reims. Ils se sont prêtés au jeu de l'Art de la sieste à l'appel d'Elodie Bessé, avec singularité. Ainsi, ces installations oniriques et symboliques, confortables, d'inspirations Surréaliste, Ergonomic, Constructiviste ou Wood&Crafts ponctuent la promenade et libèrent l'imagination. Des siestes collectives ou individuelles, des siestes fleuries, enfantines, des siestes qui voyagent, qui balancent,... à découvert, à l'abri. Cette exposition vous invite à l'expérimentation des « œuvres à rêver ». Regardez, prenez place avec délicatesse, laissez-vous bercer pour une pause réparatrice : la sieste. »

photo 62 Affiche de l'exposition

« L'Art de la sieste »

Source : site bp2.blogger.com

Ces créations disposées à divers endroits du parc l'ont métamorphosées et ont données à celui-ci une nouvelle fonction attirant de nombreux visiteurs.

Voici quelques unes des 8 œuvres proposées, les autres étant jointes en annexes :



photo 63 « Sieste collective » par Florence Doléac (designer)

Source : site bp2.blogger.com



photo 64 « Chill-out » par Antonin Leclerc (plasticien)

Source : site bp2.blogger.com



photo 65 »Rêve d'enfance » par Miri Félix
Source : site bp2.blogger.com

Dans le parc de la mairie, la zone décrite précédemment, légèrement à l'écart du passage du parcours sportif serait parfaitement adaptée pour recevoir ce type d'équipements.



photo 66 zone à aménager au bord de l'étang.
Source personnelle.



*photo 67 future zone de détente
Source personnelle.*

Outre des créations comme celles-ci, qui sont temporaires, nous pouvons envisager de mettre en place des équipements permanents.

Je propose une modélisation en 3 dimensions de ce qui pourrait être mis en place, en voici des images :



image 1 Vue aérienne



image 2vue de la partie droite de l'aménagement



image 3 vue de la partie gauche de l'aménagement



image 4 balançelle sur dalle.



image 5 les arbres des alentours offrent de la tranquillité à cet espace.



image 6 Hamac au milieu des arbres.



image 7 ensemble de sièges originaux par leur forme et leur couleur assurant un certain confort.

A cet espace réservé à la détente peut s'ajouter l'installation de bancs discrets, comme ceux déjà présents mais trop peu nombreux, le long du parcours sportif permettant aux usagers de s'asseoir au grès de leurs promenades.



photo 68 banc du parc.
Source personnelle.

3. Réalisation de lieux de rassemblement et de convivialité.

La zone goudronnée semble être l'endroit le mieux approprié pour créer un tel lieu. En effet, elle est ensoleillée, offre une belle vue sur le parc et sur une partie de la ville de plus, elle est entourée d'espaces verts et est facile d'accès.

Il serait intéressant d'y proposer des activités permanentes pour tous les âges ainsi que des rencontres ponctuelles artistiques.

Tout d'abord il faudrait enlever le goudron trop abîmé et le remplacer par des pavés avant de commencer un quelconque aménagement.

Une fois cela fait, je proposerais dans le but de développer le type d'usagers, une installation de bancs permettant à des groupes d'amis ou des familles de venir discuter dans un cadre agréable.

Ainsi, nous pourrions opter pour des bancs de grande taille et d'aspect moderne pour rester dans l'innovation. Voici plusieurs modèles de bancs extérieurs pouvant être utilisés.



photo 69 "banc-drift" Chez PID
Source site : leblogdeco.fr



photo 70 "banc-drift".
Source site : leblogdeco.fr

Dimensions : L 289 cm, H 42 cm, P 80 cm
Prix : 9900 euros



photo 71 « banc-loop » chez Christophe Pilet
Source site : design.2803.com
Dimensions : 180 x 50 x 40 cm.

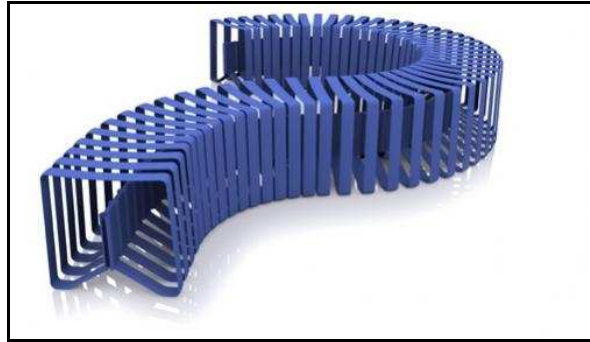


photo 72 « banc modulaire » chez Smansk
Source site: mobilier-jardin.com

Banc alvéolaire



photo 73 « création ».
Source site : vange.be

DESCRIPTIONS TECHNIQUES

Banc modulable et extensible

Matériau: feuilles de polypropylène

Dimensions: Fermé : 16 x 64.7 x 43 cm

Ouvert: 250 x 64.7 x 43 cm

Couleurs: blanc, orange, gris, translucide et blanc ignifuge

Poids: 25 kg

Par charles kaisin.

Les bancs modulaire et alvéolaire peuvent prendre diverses formes allongées, arrondies...permettant des groupes de personnes de se réunir, de discuter, de faire de la musique plus facilement.

Toute fois leur prix rendrait l'achat difficile, c'est pourquoi je souhaite proposer un banc ayant un prix abordable et pouvant se fixer à un autre banc du même modèle permettant ainsi d'obtenir le même résultat qu'avec les bancs vus auparavant:



photo 74 deux banc sont ici mis côte à côte
Source : site www.decofinder.com

Prix : 520 euros/banc

Dimension : L : 155.00 cm , l : 47.00 cm , H : 43.00 cm

De plus, nous avons vu que la commune compte de nombreuses associations notamment en relation avec la peinture. C'est pourquoi, il serait possible d'envisager la mise à disposition de quelques chevalets par la mairie au niveau de cette zone permettant aux peintres amateurs ou confirmés de profiter de la vue offerte sur le parc en ce lieu sur élevé pour s'exercer. Avec cet équipement, une autre partie de la population serait visée.



photo 75 Chevalet.

Source site : geant-beaux-arts.fr

Enfin, la mairie pourrait également prêter des tapis de sol de Danse qui pourraient être disposés sur ce terrain aplanie. En effet, il existe des tapis de sol parfaitement adaptés à la Danse en plein d'air. Cela parviendrait d'une part à attirer de nouveaux usagers essentiellement des 12-25 ans et d'autre part à donner au parc une réelle identité.



photo 76 danse en plein air.

Source site : www.fresca.clan.su

Nous pouvons envisager la mise en place de tables de pique-nique suffisamment grandes pour accueillir des familles et offrant une nouvelle fonction au parc.

En effet, le parc est propice au pique-nique de plein air pourtant il ne possède aucun équipements en la matière.

Les zones ensoleillées au bord du lac de pêche mais aussi les zones ombragées au sein même du bois seraient aptes à les recevoir.



photo 77 table de pique-nique pour 6 personnes
Source : site www.emrondis.com



photo 78 table de pique-nique 12 personnes
Source : site www.emrondis.com

Cela entraînerait l'installation de poubelles dans ces zones.
Poubelles qui peuvent être traditionnelles : en bois ainsi, elles ne se remarqueraient pas au milieu du bois.



photo 79 Poubelle en bois.
Source : site www.urbain-mobilier.com



photo 80 poubelle en métal
Source : site voussert.com

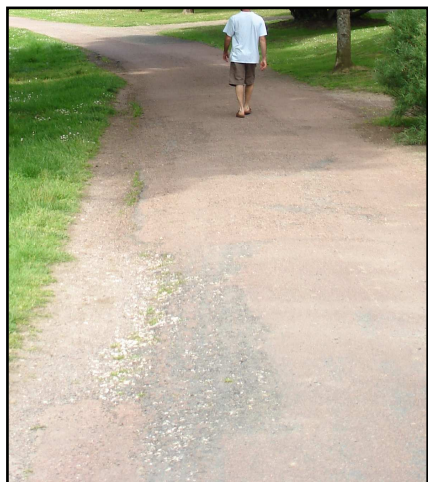
Ou bien, elles peuvent être en métal pour marquer le contraste avec le reste de la zone. Elles pourront ainsi être décorées d'inscriptions ou d'illustrations. Tags ou messages qui pourront être réalisés par les jeunes du centre de loisirs. Cela serait une alternative au mur de tag que je proposais au départ car celui-ci était mal perçu par les habitants et ce quelque soit leur âge. Ils craignaient une défiguration du paysage et des difficultés de gestion.

4. Améliorations des sentiers présents.

A fin que la population artiguaise puisse profiter pleinement des aménagements proposés, nous devons en premier lieu envisager l'amélioration des chemins déjà présents dans le parc. En effet, il faudrait uniformiser les matériaux des sentiers pour qu'ils soient tous accessibles aux poussettes, aux fauteuils roulant.

Ainsi, seul le chemin principal est adapté et pas en totalité, à cause de passages difficiles nécessitant une manipulation précautionneuse des poussettes. Or, de nombreuses familles aimeraient pouvoir se promener au sein du bois avec leurs poussettes comme elles peuvent le

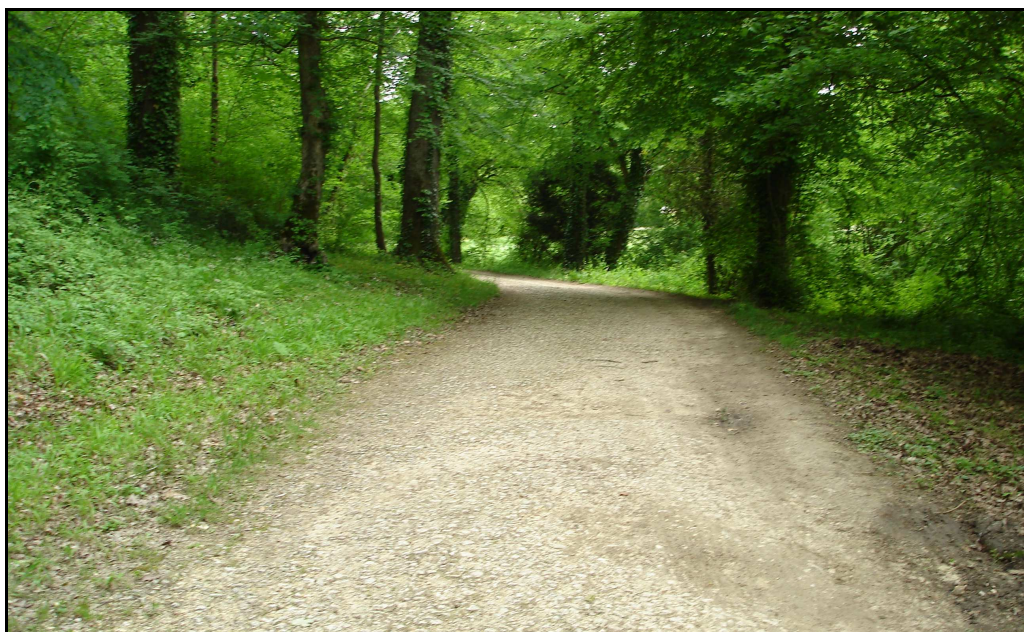
faire le long des écoles, de la cantine et des centres de loisirs où les chemins font en moyenne 2m de large et sont soit goudronnés soit en graviers de calcaires tassés.



*photo 81 chemins goudronné proche des écoles
Source personnelle.*



*photo 82 Chemin principal du parc adapté aux poussettes et fauteuils roulant.
Source personnelle.*



*photo 83 chemin principal bordant l'étang mesurant 2m de large.
Source personnelle.*



Ces graviers seraient la texture la plus adaptée et pourrait être utilisée pour l'ensemble des sentiers du parc à fin de faciliter les usagers.

*photo 84 texture du sentier principal :
graviers de calcaire.
Source personnelle.*



*photo 85 sentier principal au niveau de la zone boisée. Largeur 70cm.
Source personnelle.*

Il faudrait également mettre en place un élargissement des sentiers de telle sorte que deux poussettes ou deux fauteuils roulant puissent se croiser soit environ 2m sont nécessaires car ils mesurent en moyenne 80cm de large.



*photo 86 chemin secondaire présents dans la zone boisée. Largeur : 25cm.
Source personnelle.*

Tous les sentiers tracés seront alors accessibles aux poussettes et fauteuils roulants permettant aux usagers de fréquenter l'ensemble du parc et donc de pouvoir apprécier les aménagements mis en place.

De plus, de nombreux artiguais ne fréquentant pas, pour la plus part, régulièrement le parc souhaiteraient que celui-ci soit accessible aux vélos et aux rollers.

Or, avec l'élargissement et la modification de la texture des sentiers cela peut être envisagé. Cela rendrait d'autant plus attractif le parc que pour les amateurs de vélo ou de rollers seul Bordeaux offre des pistes agréables.

En effet, à Artigues, les rues sont pentues et ne possèdent quasiment pas de pistes cyclables elles sont par conséquent peu propices à ces loisirs qui sont pourtant pratiqués par de nombreux artiguais de tout âges.

C'est pourquoi l'amélioration de ces chemins permettrait non seulement aux usagers d'accéder facilement aux aménagements proposés tels que la zone de détente proche de l'étang mais aussi, de diversifier les usages et de répondre à un besoins constaté chez de nombreux artiguais.

Sans oublier qu'il serait alors envisageable d'effectuer des sorties pour les écoles alentours ou les centres de loisirs à fin de pratiquer ces nouvelles pistes. Ce qui pourrait également faire de la publicité à ce parc en donnant envie aux enfants d'y retourner en famille.

5. Estimation du budget.

Budget	Quantité	Prix unitaire HT en euros.	Prix total euros
Bancs pour parcours	7	279	1953
Bancs pour ancienne zones OU Bancs design pour zone anciennement goudronnée	20 6	520 8000	10 400 48 000
Chevalets	10	195	1 950
Sols de danse (moyenne gamme)	3 de 7m/7	1 500	4 500
Tables de pique-nique 12 personnes	3	636	1 908
Tables de pique nique 6 personnes	4	283	1 132
Poubelle métal/métal	6	79,90/200	479,4/1200
Espace détente permanent	1	A	
Fauteuils	7	80	560
Balancelle	1	300	360
Hamac et son châssis	1	400	400
Dallage zone anciennement goudronnée	430	40	17 200
Installation chantier : évacuation goudron et entassement au chantier	430	5,70	2 451
Lampadaires solaires	40	200	8 000
Sentiers : prix de graviers	20m3	60/m3	
Total en euros	98 293,4 / 99 014		

Pour faire cette estimation des coûts, j'ai sélectionné des prix moyens sauf pour les bancs où l'écart étant trop important, j'ai effectué deux tarifications.

En ce qui concerne la réalisation des œuvres de la zone boisée, nous pouvons supposer que les frais seront assumer par leurs auteurs c'est pourquoi leurs coûts n'apparaissent pas dans le budget ci-dessus. En revanche pour les sentiers, il est difficile d'estimer un coût car même si nous connaissons approximativement la quantité nécessaire, nous n'avons suffisamment de données pour estimer le coût de la pose de ces graviers.

Conclusion :

Le parc de la mairie en présentant des spécificités notamment dans le domaine artistique avec les décorations de la zone boisée, les tapis de Danse, les chevalets et les poubelles taguées peut donner à la commune une véritable identité initiée par l'importance grandissante des infrastructures telles le Cuvier de Feydeau. De plus son identité peut être renforcée par l'utilisation d'une architecture moderne, avec les bancs proposés et l'espace détente, allant dans la continuation de l'aspect novateur de la médiathèque située à proximité.

Ce parc central permettrait également de remédier à l'éclatement du territoire artiguais grâce à la création de zones de rassemblement avec la zone de détente près de l'étang, les tables de pique-nique et l'ancienne zone goudronnée qui posséderait alors des grands bancs facilitant la convivialité.

Enfin, la mise en place des aménagements proposés homogénéiserait la fréquentation du parc que soit en terme d'espaces avec une répartition plus harmonieuse des équipements, ou en terme d'usagers avec une variété plus grande de ces derniers grâce à la diversification des activités destinées à tous les âges ainsi qu'à des passionnés multiples, ou encore en terme de fréquentation au sein de la journée avec la mise en place de lampes solaires donnant vie au parc même la nuit. Cela engendrerait également une augmentation du nombre d'usagers.

Cependant, un des enjeux du parc qui été d'attirer les bordelais dans ce parc périurbain semble difficile. En effet, le réseau de bus qui prend le relais du tram se développe très lentement, c'est pourquoi on ne peut pas envisager qu'ils utilisent régulièrement le parc de la mairie. Mais, par curiosité il semble possible que les bordelais viennent le visiter notamment lors des inaugurations qui pourraient avoir lieu à chaque changement de saisons qui coïnciderait avec le changement de couleur des créations du parc. Une publicité serait envisageable grâce à la rédaction d'un article dans « le journal d'information de la CUB » qui est disponible gratuitement dans toutes les communes appartenant à la CUB.

Bibliographie :

Ouvrages:

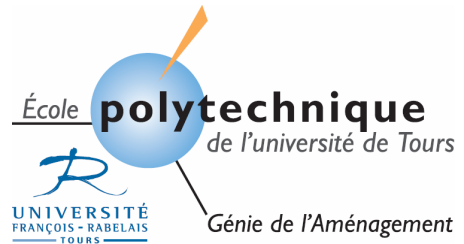
- ASHER (François), APPEL-MULLER (Mireille)- *La Rue est à nous ! The Street belongs to all of us !*- Italie: Au diable Vauvert, 2007.- 300p.
- RAVEN (Peter), EVERT (Ray), EICHHORM (Susan)- *Biologie végétale*. Espagne: de boeck,2003.- 994p.
- RUSHFORTH (Keith) - *Reconnaître les arbres sans peine*.- France: Nathan, 2006- 290p. Collection :Guide Nature.
- Plan local d'urbanisme de la CUB

Revues :

- « Art et Paysage, Les Rencontres d'Artigues-près-Bordeaux ».- *Le journal d'information de la CUB*,n°5,2007.- 20p.
- « Autour de Bordeaux : un tour de CUB en 101 monuments ».- *Le festin*, n° hors-série,2007.- 144p.

Sites internet:

- www.insee.fr, site de l'Institut National de la statistique et de l'étude économique.
- www.Wikipédia.org.
- www.bordeaux-metropole.com.
- www.lacub.eu, site de la Communauté Urbaine de Bordeaux.
- www.noisylesec.net, site du journal officiel.
- www.bruitdufrigo.fr, site de l'association bordelaise Bruit du frigo.
- www.mairie-artigues-bordeaux.fr, site officiel de la ville d'Artigues-près-bordeaux.
- www.ville-gradignan.fr, site officiel de la ville de Gradignan.
- www.ville-cenon.fr, site officiel de la ville de Cenon.
- www.bordeaux.frt, site officiel de la ville de Bordeaux.
- Sites de vente de mobilier: www.emrodis.fr, www.urbain-immobilier.com, www.Voussert.com, www.mobilei-jardin.com...
- Sites de réalisations artistiques: www.crdp-strasbourg.fr, www.productionmyarts.com, www.art-cook-creation.fr, www.atelier-braye.fr...



Ecole Polytechnique Universitaire
Département Génie de
l'Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Savourey Catherine

Chiorozas Emeline

Stage DA3

2007-2008

Résumé :

Mon projet consiste à donner à un parc municipal périurbain les moyens de répondre aux nouvelles exigences concernant les espaces verts.

Ainsi, l'importance croissante que nous accordons et que les politiciens accordent aux espaces verts traduit certes une volonté de préserver la nature, la biodiversité mais également de proposer des lieux de quiétude, de divertissement où il serait possible de se ressourcer, à l'abri de la ville de toutes les formes de pollution urbaine (visuelle, sonore, olfactive) et du stress qu'elle engendre c'est à dire de créer un lieu où l'on se sente bien et qui donnerait à la ville un nouveau visage.

Le parc peut en effet, devenir un pôle attractif pour la commune mais aussi pour les communes voisines grâce à la mise en place d'aménagements spécifiques et diversifiés tels qu'un espace détente, des longs bancs facilitant la convivialité ou encore une piste praticable à vélo, à rollers.

Mots clés :

Artigues-près-Bordeaux, Gironde, Aquitaine, 33, parc périurbain, centralité, identité, mise en valeur, lieu de détente, artificialisation d'espace boisé, accessibilité des sentiers.

